



Commune de ZONZA | Étude du bâti

1. Notice

COORDINATION

DRAC de Corse / UDAP 2A

Villa San Lazaro

1 Chemin de la Pietrina - CS 10003

20704 Ajaccio cedex 9

MAITRISE D'OEUVRE

**le chantier
lumineux**
architecture et patrimoine

15 Avenue Jean Jaurès - 34490 Causses et Veyran

7 Rue Alexandre Cabanel - 34000 Montpellier

M./ contact@lechantierlumineux.com

T./ +33 (0)6 38 32 08 08

Emmanuel GARCIA

Architecte du Patrimoine, Gérant

Cartographie

Mark ZADY

Architecte, Maître Spécialisée

Architecture & Patrimoine Contemporain

Production graphique

Roméa BAGNOLI

Architecte DE

CO-TRAITANT

ACCA

8, Rue du Tchad - 31000 Toulouse

M./ contact@acca.archi.com

Pascal ROBERT-COLS

Architecte du Patrimoine, Gérant

Assistance à la rédaction

Emeline DOMAIN

Historienne de l'art

<u>I. INTRODUCTION</u>	4
Méthodologie de l'étude et outils	4
Formulaire type	6
<u>II. ELEMENTS DE CONTEXTE</u>	9
Contexte géologique	10
Contexte paysager	11
La fermeture paysagère et la perte d'une géographie aménagée par l'homme	14
Contexte paysager : Zonza dans l'iconographie	16
Contexte historique	22
Contexte historique : Zonza dans l'iconographie	30
Contexte réglementaire : les édifices protégés	40
Contexte réglementaire : les Sites	43
Contexte réglementaire : espaces naturels protégés	44
Contexte réglementaire : archéologie	46
<u>III. ANALYSE THÉMATIQUE</u>	50
L'intérêt patrimonial : une relation village-paysage prépondérante	50
Principales typologies bâties	51
Principales typologies bâties : l'évolution et l'adaptation du bâti dans le temps	58
Caractéristiques et particularités : les échelles du patrimoine	64
<u>IV. ANALYSE CARTOGRAPHIQUE</u>	68
Intérêt patrimonial : restitution cartographique	68
Intérêt patrimonial : exemples	73
Intérêt patrimonial : les dénaturations du patrimoine	75
Etat sanitaire : restitution cartographique	77
<u>V. FICHES BÂTI REMARQUABLE</u>	83
Localisation et identification du bâti remarquable	83
Fiches	84
Localisation et identification d'éléments notables	100
<u>VI. REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES</u>	102

I. INTRODUCTION

1. Méthodologie de l'étude et outils

L'étude menée dite diagnostic ne se substitue pas à une étude approfondie. Elle en compose le cas échéant un préalable ayant potentiellement pour objectif de préfigurer des outils réglementaires adaptés à la protection du patrimoine communal.

La présente documentation a vocation à susciter l'usage des résultats des investigations par les collectivités comme élément de connaissance et de décision orientée en matière de promotion de la qualité architecturale et du cadre bâti. Elle permet l'identification du bâti ou d'ensembles bâtis dotés d'une dimension patrimoniale forte permettant l'établissement d'une carte d'évaluation du patrimoine local par niveaux d'intérêt.

Elle offre par ailleurs à un large public des éléments de compréhension du cadre de vie et du patrimoine architectural.

Les outils de l'étude

Le présent diagnostic repose en amont sur une recherche documentaire sélective et orientée principalement sur l'iconographie et les ouvrages spécialisés, les recherches archivistiques menées en amont de l'étude ayant mis en lumière la carence de fonds documentaire sur cette commune.

Sur le terrain, un recensement exhaustif du patrimoine bâti en élévation a été mené à la parcelle depuis la rue, sur la totalité du centre bourg, toutes périodes chronologiques confondues. L'utilisation d'un formulaire nomade relié à la couche cadastrale du SIG de la Corse permet de superposer efficacement les diverses cartes historiques et thématiques pour mettre en évidence l'évolution du bâti, qualifier sa valeur patrimoniale et son état actuel. Ce formulaire favorise une restitution généraliste sous forme de cartographie thématique (valeur patrimoniale et état

sanitaire) et sous forme de fiche spécifique aux édifices identifiés comme remarquables.

La mise en dialogue des analyses typologiques et thématiques permettant de mettre en évidence les caractéristiques architecturales et urbaines pregnantes mais également les éléments contribuant à la dénaturation de ces caractéristiques.

Identifier et qualifier l'édifice

La classification retenue dans la qualification de la valeur patrimoniale des édifices est celle fixée par arrêté du 10 octobre 2018 fixant le modèle de légende du document graphique du règlement du plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP), selon l'article D. 631-14 du Code du patrimoine, soit :

- **Les immeubles dits "Remarquables"**, faisant l'objet de fiches de recensement spécifiques et identifiés comme tels sur la carte d'intérêt patrimonial, devant faire l'objet d'une attention spécifique et devant être conservés, restaurés ou mis en valeur.

Ces bâtiments concernent toute construction présentant une valeur d'exception, qu'elle soit unique ou représentant éminemment une typologie architecturale importante dans l'histoire ou dans le paysage communal, et présentant des qualités esthétiques et techniques indéniables, la démarquant nettement du tissu bâti local.

Les immeubles dits "**Remarquables**" font également l'objet d'une fiche d'identification spécifique reprenant l'ensemble de leurs caractéristiques stylistiques et typomorphologiques, augmentée d'éléments d'appréciation de leur valeur patrimoniale et de photographies. Ces fiches, restituées sont élaborées sur la base du formulaire nomade SIG qui comprend l'ensemble des informations.

1. Méthodologie de l'étude et outils

- **Les immeubles dits "d'Intérêt"**, identifiés comme tels sur la carte d'intérêt patrimonial et pouvant être conservés, restaurés ou améliorés, suivant des règles générales en matière de qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Ces bâtiments concernent toute construction se démarquant de la production standardisée car représentative d'un style local ou d'une typologie identifiée comme récurrente (maisons bourgeoises ou maisons de notables, maisons rurales corse ou maisons paysannes...), du mouvement moderne ou d'une époque spécifique, ou encore par sa conception par un architecte (villas d'architectes, immeubles...).

Les éléments d'appréciation de l'intérêt patrimonial

Concernant la valeur architecturale, les critères d'appréciation peuvent être d'ordre stylistiques, esthétiques et/ou techniques. Sont ainsi pris en compte le style, l'authenticité du bâti, sa conception, les techniques mises en oeuvre pour sa réalisation, les matériaux utilisés. Cela concerne indifféremment tout type d'architecture (vernaculaire, classique, moderne, ...).

La qualification de l'intérêt patrimonial s'appuie également sur les valeurs suivantes :

. La valeur urbaine : Cette évaluation porte sur la place de l'édifice à l'échelle de l'ensemble urbain ou de l'îlot dans lequel il s'insère. Elle permet de mesurer l'objet au regard de son environnement proche et s'il s'inscrit dans un contexte urbain, par son homogénéité, sa densité, ses aménités, sa centralité, etc.

. La valeur de repère : Il s'agit d'évaluer si l'objet constitue par sa morphologie, son élévation, son architecture, son originalité ou

encore sa situation, un repère au sein du tissu urbain. Sont évaluées sa visibilité matérielle mais aussi symbolique.

. La valeur de représentativité et/ou la valeur typologique : Cette évaluation porte sur la place et l'importance de l'édifice au sein d'une typologie architecturale remarquable ou représentative de l'architecture locale. A contrario le bâtiment peut tirer sa valeur de représentativité du fait de sa rareté au sein d'une typologie identifiée ou du fait de n'appartenir à aucune typologie architecturale identifiée (valeur de rareté / unicum).

. La valeur historique (nationale, régionale, locale) : Évaluation des propriétés immatérielles de l'objet, ce critère vient déterminer son importance aux yeux de l'histoire, pour le rôle qu'il a joué ou pour les événements qu'il a pu héberger. Ce critère vient aussi rendre compte du caractère novateur d'un objet ou d'un ensemble urbain et ce moins pour ses qualités morphologiques que pour le processus politique, juridique, législatif, économique ou social lui ayant permis de voir le jour.

L'état sanitaire et l'évaluation du facteur risque

Il s'agit d'évaluer l'état de conservation actuel de l'édifice au regard de sa valeur patrimoniale et de son intégrité physique et structurelle. La grille d'évaluation du formulaire aborde plusieurs types de risques, lesquels sont déclinés selon un facteur de risque croissant allant de 1 à 3 (bon - moyen - mauvais). Il en découle une caractérisation des dénaturations de la valeur patrimoniale, de l'état de conservation, et le cas échéant de la nécessité d'une intervention d'urgence, notamment en cas de ruine ou péril.

I. INTRODUCTION

1. Méthodologie de l'étude et outils

Bon : L'objet ou l'édifice ne présente pas de signe de préoccupation, il est en bon état de conservation, témoigne d'un entretien régulier et sa valeur patrimoniale n'est pas ou peu dénaturée.

Moyen : L'objet ou l'édifice présente des signes d'usure ou de dégradations. Son état est susceptible d'empirer sans mesures d'entretien ou de restauration/réhabilitation. Ou encore l'objet a subi quelques modifications non homogènes ou incompatibles avec son état d'origine et dénaturant ainsi sa valeur patrimoniale.

Mauvais : L'objet ou l'édifice est fortement dégradé. Son état est préoccupant et préfigure une démolition ou une situation de péril, si

une intervention n'est pas rapidement entreprise. Ou encore l'objet a été profondément altéré et/ou subi de nombreux remaniements dénaturant durablement et substantiellement sa valeur patrimoniale. Ou encore toute situation d'urgence notable. Ou encore l'objet a acquis une nouvelle fonction mettant en danger l'édifice, de par son absence de compatibilité physique et symbolique.

Ruine/Péril : L'objet ou l'édifice, par abandon ou absence notable d'entretien et d'occupation a atteint un stade de dégradation avancé ou de ruine et devrait faire l'objet d'une déclaration de péril, ordinaire ou imminent.

2. Formulaire type

Formulaire nomade - données d'entrée

ETUDES DU BÂTI - FORMULAIRE NOMADE

DONNÉES GÉNÉRALES : BÂTI (espaces urbanisés)

Données généralistes collectées sur la commune permettant la création de cartographies thématiques :

TYPOLOGIE USAGE : habitat / commerce / publique / équipement ou d'utilité publique / religieux / industriel / agricole / autre (décrire) / mixte (habitat-commerce) ;

NOMBRE DE NIVEAUX : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / Autres (décrire) + Combles

ÉPOQUE DE CONSTRUCTION: XVIe / XVIIe-XVIIIe / XIXe / XXe-1 / XXe-2 / autre (décrire)

ÉTAT SANITAIRE : bon/moyen/passable/péril

INTÉRÊT PATRIMONIAL : remarquable / d'intérêt / ensemble / front structurant

DONNÉES SPÉCIFIQUES : FICHE IMMEUBLE SUR LES ÉDIFICES REMARQUABLES

DESCRIPTIF

DESCRIPTION SOMMAIRE

STYLE : Médiévale / Renaissance / Art nouveau / Art déco / Régionaliste / Villégiature / Avant-Garde / Moderniste / Contemporain / Autres (décrire)

PHOTOS

I. INTRODUCTION

2. Formulaire type

Formulaire nomade - données d'entrée

TYPOLOGIE ARCHITECTURALE : Immeuble / Maison d'habitation-Villa / Maison de maître ou Hôtel particulier / Ferme-Propriété agricole / Entrepôt / Mairie / École / Église / autres (décrire)

CONTEXTE : Centre village / Faubourgs / Lotissement / Entrée de ville / Hameau / Isolé

IMPLANTATION :

- Isolé / mitoyen (droite-gauche) / mitoyen bilatéral
- A l'alignement / milieu de parcelle / fond de parcelle
- En pente / plan / autre (décrire)

ESPACE D'ACCOMPAGNEMENT : cour / jardin / parc / autres (décrire)

OCCUPATION :

- RDC – Habitation / Commerce / Service / Garage / Autres (décrire)

ÉTAGES – Habitation / Commerce / Service / Autres (décrire)

CARACTÉRISTIQUES

MURS

SOUBASSEMENT: briques / pierre de taille / pierre sèches / moellons équarris / enduit à pierre vue / enduit / autres (décrire)

RDC : briques / pierre de taille / pierre sèches / moellons équarris / enduit à pierre vue / enduit / autres (décrire)

ÉTAGES : briques / pierre de taille / pierre sèches / moellons équarris / enduit à pierre vue / enduit / autres (décrire)

FINITION ENDUIT: pierre vue / taloché / lissé / projeté / balais / autres (décrire)

ENCADREMENT : pierre / enduit / bois / autres (décrire)

MENUISERIES

RDC : Bois / Métal / PVC

ÉTAGES : Bois / Métal / PVC

TOITURES : Bois / Métal / PVC

TOITURE

FORME : 1 pan / 2 pans / 4 pans / autres (décrire)

COUVERTURE: tuiles canal / tuiles mécaniques / ardoises / lauzes / autres (décrire)

ARCHÉOLOGIE DU BÂTI

DÉTAILS : (décrire)

ÉPOQUES CONSTRUCTIVE IDENTIFIABLES : (décrire)

VALEUR PATRIMONIALE : Historique / Ancienneté / Représentativité / Unicum / Mémoire / Repère urbain / Autre (définir)

ETAT SANITAIRE / ETAT DE CONSERVATION

Dénaturation altérations de la valeur patrimoniale

Altération de l'intégrité structurelle

NB : Toutes les photos non référencées sont réalisées par Emmanuel GARCIA et Pascal ROBERT-COLS, architecte du Patrimoine et sont protégées par le droit d'auteur



08/20/2024

8/20/24

II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



La commune de Zonza, en Corse du Sud, est située à cheval sur la chaîne montagneuse de Barocagio-Marghese, qui prolonge au sud le massif de l'Incudine. S'étendant sur 20 kilomètres d'ouest en est, Zonza, est une commune rurale à deux facettes : un versant de montagne bordé par le Col de Bavella au nord et le Monte Rossu à l'est, s'articulant autour du village de Zonza et auquel viennent s'ajouter les deux hameaux de Carabona et de Paccionitoli; un versant littoral articulé autour du village de Sainte-Lucie de Porto-Vecchio et du hameau de Pinarellu qui bordent la façade de la mer Tyrrhénienne. Plusieurs autres petits hameaux viennent la compléter. La commune, l'une des plus importantes de Corse avec ses 134 km², est située à 87km d'Ajaccio et à une quarantaine de kilomètres de Sartène, capitale régionale de l'Alta Rocca. La commune de Zonza fait partie de la Communauté de Communes de l'Alta Rocca et du Parc Naturel Régional de Corse. Elle est peuplée de 2755 habitants selon les données de recensement de 2020. Zonza se situe à une altitude moyenne de 760 m, le point le plus haut de la commune culminant à 1480m d'altitude.

1.

ZONZA

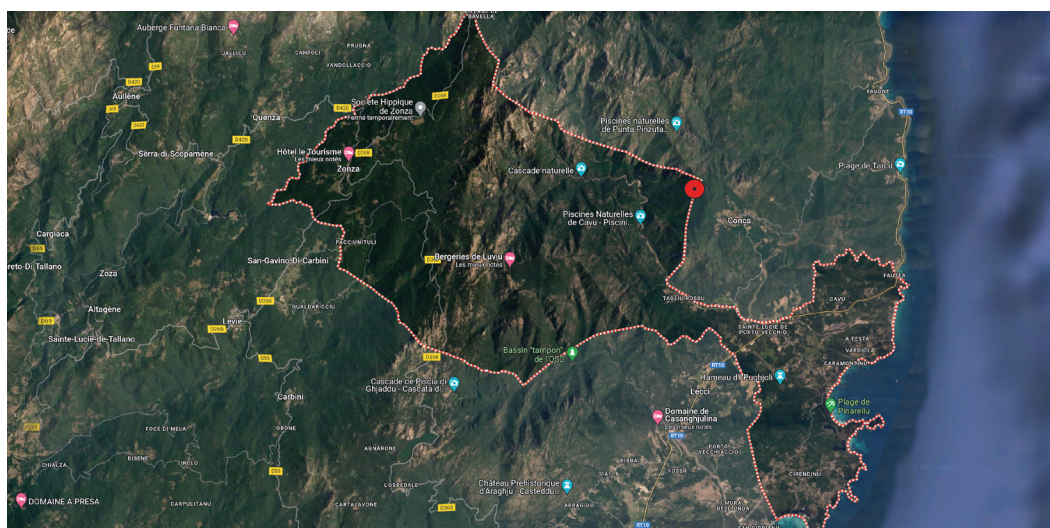
Vue aérienne depuis le sud-est



2.

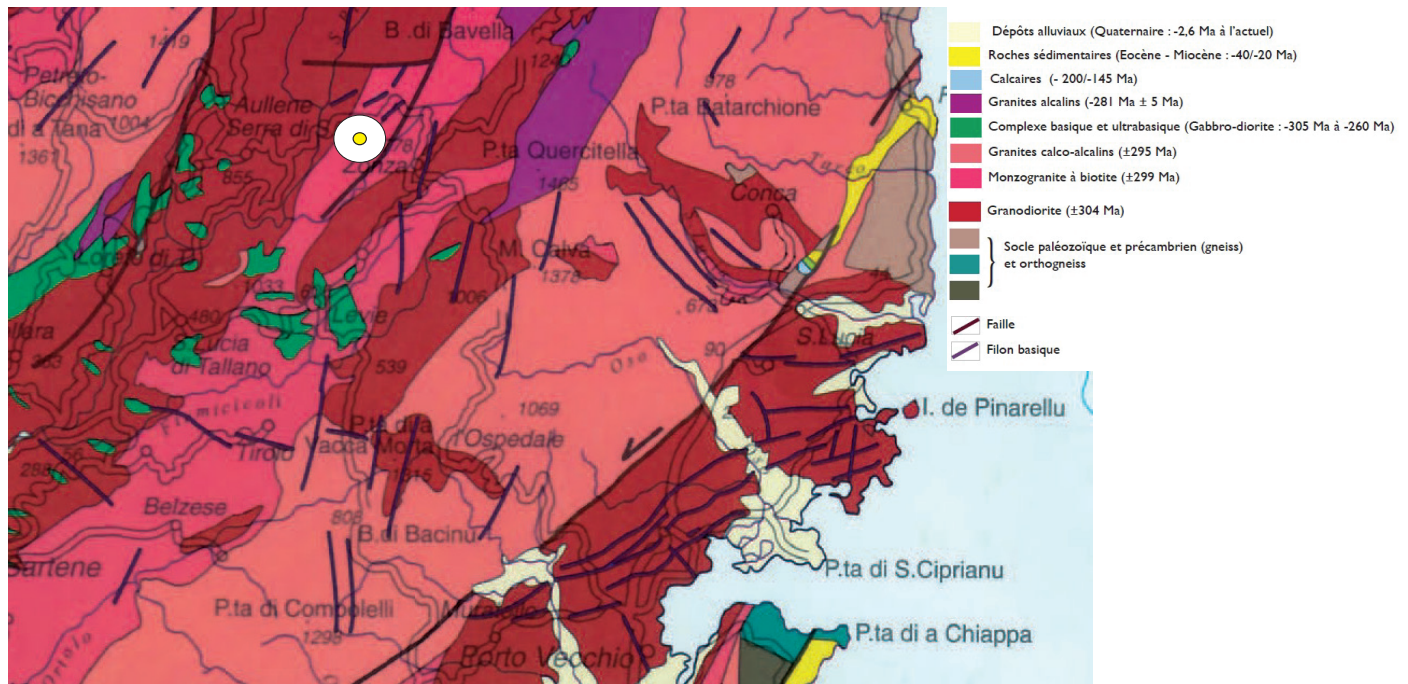
ZONZA

Situation de la commune dans le territoire : le découpage administratif a conservé la trace de l'ancienne relation entre la *piaghja* et la *montagna*.



II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

1. Contexte géologique



3.
EXTRAIT DE LA
CARTE GÉOLOGIQUE
SIMPLIFIÉE DE LA
CORSE.

@Infoterre, BRGM

Le village de Zonza est disposé en terrasse, en altitude (780 m) au pied du col de Bavella (Bavedda) et des fameuses Aiguilles du même nom. Concernant la géologie des sols et ainsi des matériaux d'extraction locale que l'on retrouve fréquemment utilisé dans le bâti, Zonza présente une situation très particulière: le village, s'il est dominé par les reliefs escarpés d'un massif de granite à gros cristaux de feldspath de couleur rose soutenu (granite alcalin d'âge permien, analogue à celui qui domine Aullène à l'ouest), il est cependant bâti sur une zone de granites, granodiorites et monzogranites « gris » d'âge carbonifère (zone de l'Alta Rocca), s'allongeant entre les deux bandes de granite «rose»;

qu'une teneur en biotite importante.

Zonza est aussi appelé le «village des boules». En effet, le champ de boules affleure en plein village et se développe à la sortie sud, le long de la route D 268. Il s'agit d'une granodiorite à gros cristaux de feldspath blanc ou rose clair. C'est la pierre en oeuvre, unique, dans quasiment toutes les maisons anciennes du centre de Zonza.

4.
ZONZA.

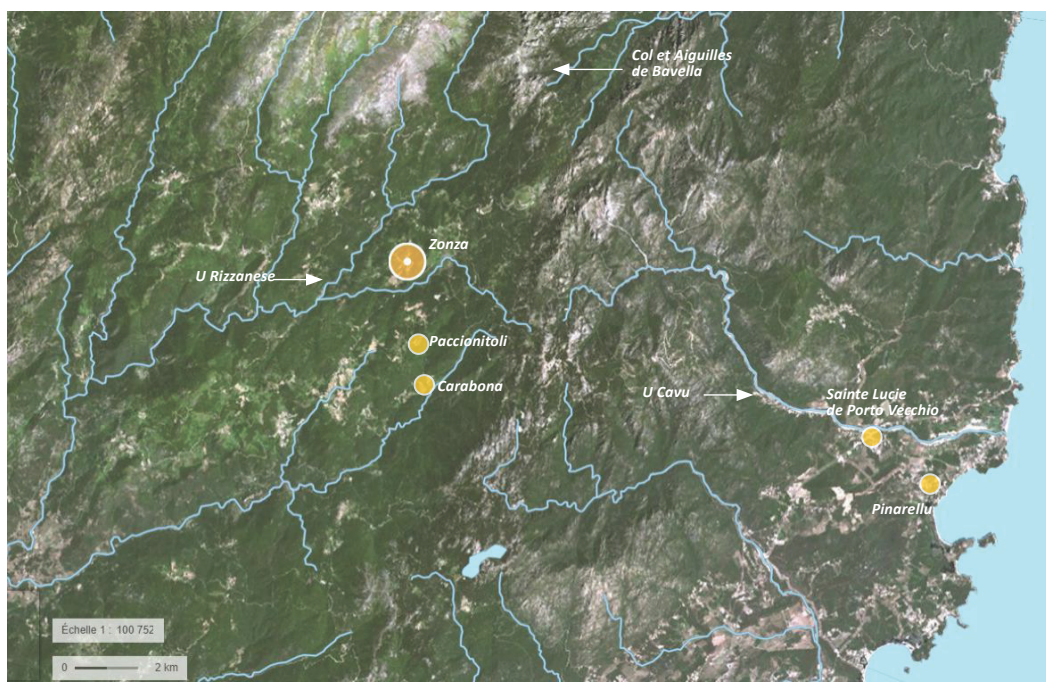
Linéaux de portes
réalisés à partir de boules
granitiques du chaos situé
sur la commune

Les granites calcoalcalins sont des roches que l'on retrouve en profondeur dans la croûte terrestre et qui sont composées de feldspaths (riches en calcium et sodium) et de biotite. Les roches monzogranitiques sont des roches qui possèdent en quantité équivalente de l'orthose et du feldspath plagioclase ainsi



II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

2. Contexte paysager



5.

IMPLANTATION

Vue du territoire communal dans environnement entre le col de Bavella et le bassin d'U Cavu à l'est

La commune de Zonza se situe dans l'espace de l'Alta Rocca, appelé "terre des seigneurs" dans la langue corse et considérée comme le berceau de l'occupation humaine en Corse. On trouve au nord le massif du Bavella-Incudine dont les aiguilles de Bavella (1596 m d'altitude) sont visibles depuis le village. Dans la partie sud, sud-est, Zonza et les hameaux de Carabona et de Paccionitoli se trouvent au pied du massif de l'Ospedale qu'il faut contourner pour rejoindre Sainte-Lucie. À l'ouest, le Monte San Petru (1400m d'altitude) et le col Saint-Eustache forment une barrière naturelle à cette vallée du Rizzanèse et du Scopamène. Enfin, la partie occidentale de la commune, notamment le village de Sainte-Lucie de Porto-Vecchio se situe dans le bassin d'U Cavu qui vient se jeter dans la mer Tyrrhénienne.

Au nord-est du village de Zonza se trouve le plateau du Cuscionu, s'étendant sur plusieurs centaines d'hectares, et dominé par différents sommets, dont le Monte Incudine

s'élevant à 2 134 m. Ce grand plateau, organisé en vastes prairies d'altitude, représentait la plus importante estive de Corse du Sud.

Un second plateau qui doit être mentionné est celui de Levi (Pianu di Livia) situé entre 800 et 1000m d'altitude. Il est traversé par des affluents des deux rivières majeures que sont le Rizzanèse et le Fiumiciccolo. Cette disposition géographique particulière forme le berceau de nombreux chaos granitiques dont celui de Zonza. Ce plateau est majoritairement occupé par le hêtre, le châtaignier, le pin et le chêne vert.

La rivière du Rizzanèse, traverse la commune d'est en ouest entre le village et le hameau de Paccionitoli. Concernant la partie littorale de la commune, le cours d'eau d'U Cavu prend sa source dans le massif de Zonza par de nombreux réseaux secondaires avant de venir se jeter dans l'embouchure éponyme au niveau de Sainte-Lucie de Porto-Vecchio.

II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

2. Contexte paysager

6.

CARTE POSTALE ANCIENNE DE ZONZA

Vue sur l'environnement paysager autour du village, et la forêt domaniale de la commune. Au premier plan, les terrasses cultivées à droite, an arrière-plan de l'église, le chaos granitique



Le territoire du village de Zonza s'inscrit dans un paysage aujourd'hui très boisé et très dense, occupé principalement par un maquis préforestier composé de châtaigneraies, de chênes verts et d'oliveraies près des noyaux de peuplement. Le couvert végétal se prolonge densément vers les sommets, constitué de grandes forêts de pin Laricio et maritimes.

Situé sur les pentes de la Punta di u Pinzalone, orientées nord-est, le village s'est développé de façon homogène et se caractérise par un habitat dense et resserré suivant les courbes de niveaux du relief. De solides maisons de granite coiffées de tuiles s'étagent en amphithéâtre sur des terrasses à flanc de montagne.

Les hameaux de Paccionitoli et de Carabona s'articulent eux aussi selon un noyau d'habitation dense et regroupée. À Carabona, les habitations s'étalent selon un axe nord-sud et la D166 traverse le hameau. À Paccionitoli que l'on rejoint également par la même route, les constructions s'étendent d'est en ouest et les espaces verts sont plus

nombreux entre les parcelles bâties que dans le village de Zonza. À Sainte-Lucie, les habitations sont beaucoup plus nombreuses sur le littoral et notamment près de la plage de l'Ovu Santu. Les habitations dans la plaine alluviale du Cavu sont positionnées autour d'un croisement de la RT10 (sud-ouest – nord-est) et de la D168A (axe nord-ouest – sud-est).

Les terrasses (aussi appelées planches) sont une constante importante et un élément fort du patrimoine paysager des villages de l'Alta Rocca. Le bâti était traditionnellement entouré de jardins en terrasses qui permettaient une agriculture de proximité.

Ces étagements sculptant la montagne et structurant les sols, accompagnent encore le bâti et créent un ensemble architectural et paysager qui s'adapte harmonieusement à la topographie des lieux.

Elles projettent des valeurs esthétiques autant qu'écologiques et participent à l'identité forte du village de Zonza.

II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

2. Contexte paysager



7. VUE DU VILLAGE DE ZONZA

Vue aérienne sur le village montrant l'emmaquisement des anciennes terrasses de culture et la fermeture paysagère importante



8. CARTE POSTALE ANCIENNE

Vue sur le village depuis le sud sur le site des chaos granitiques

Les terrasses ont également un rôle prépondérant dans le maintien et le drainage des sols environnants et jouent également un rôle important pour la biodiversité puisque les murs de soutènement constituent des refuges pour de nombreuses espèces animales. Témoins de la parfaite maîtrise du territoire et de l'activité agricole passée, ce paysage produit par l'homme est aujourd'hui en

grande partie emmaquisées et abandonné, de même que les espaces péri-villageois qui, en l'absence d'entretien ou de pâture, sont objet d'une forte fermeture paysagère.

Cette relation bâti-paysage-histoire est particulièrement prégnante dans les représentations artistiques ayant trait à Zonza.

II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

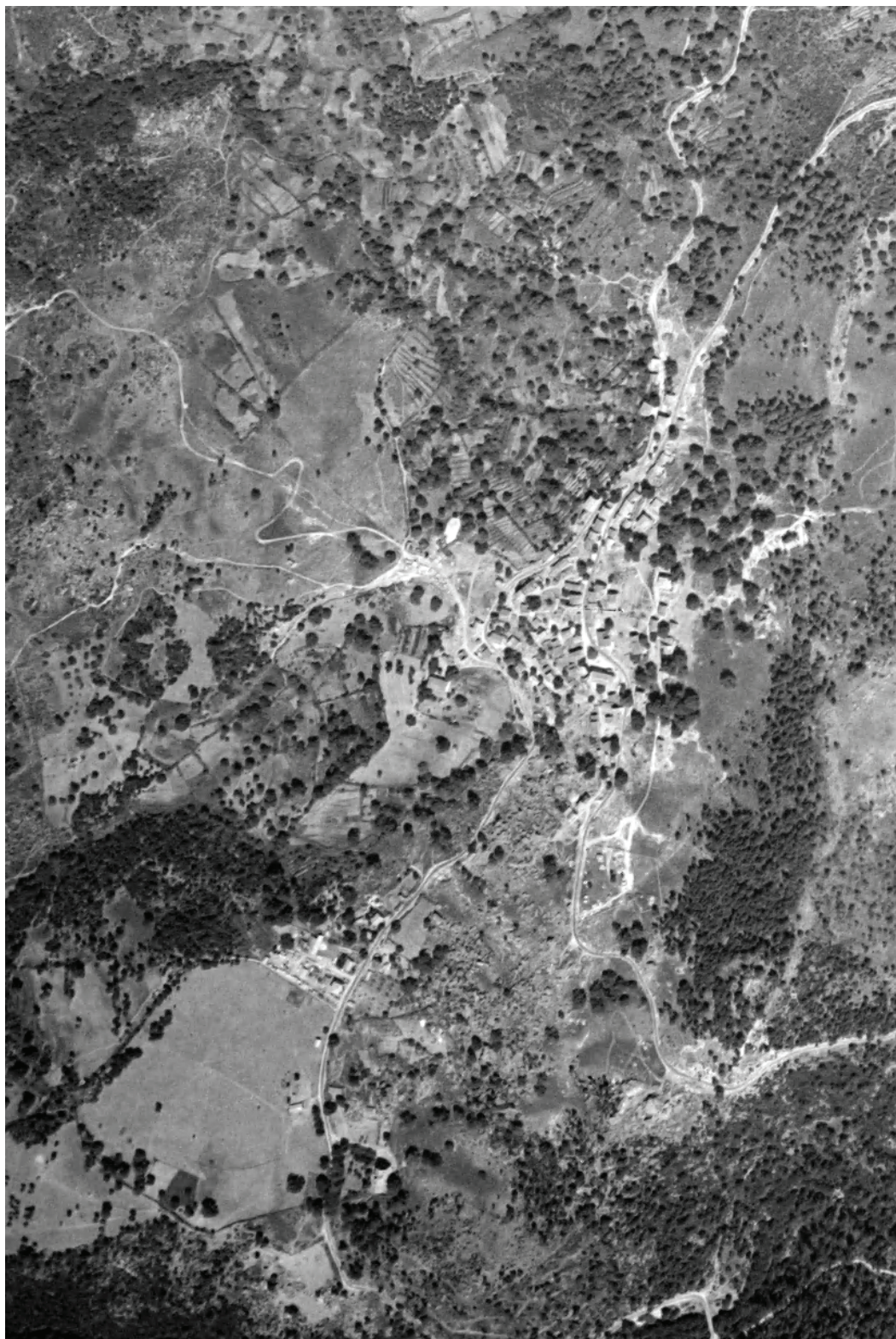
2. Contexte paysager : la fermeture paysagère et la perte d'une géographie aménagée par l'homme

9.

VUE AÉRIENNE DE ZONZA, 1952

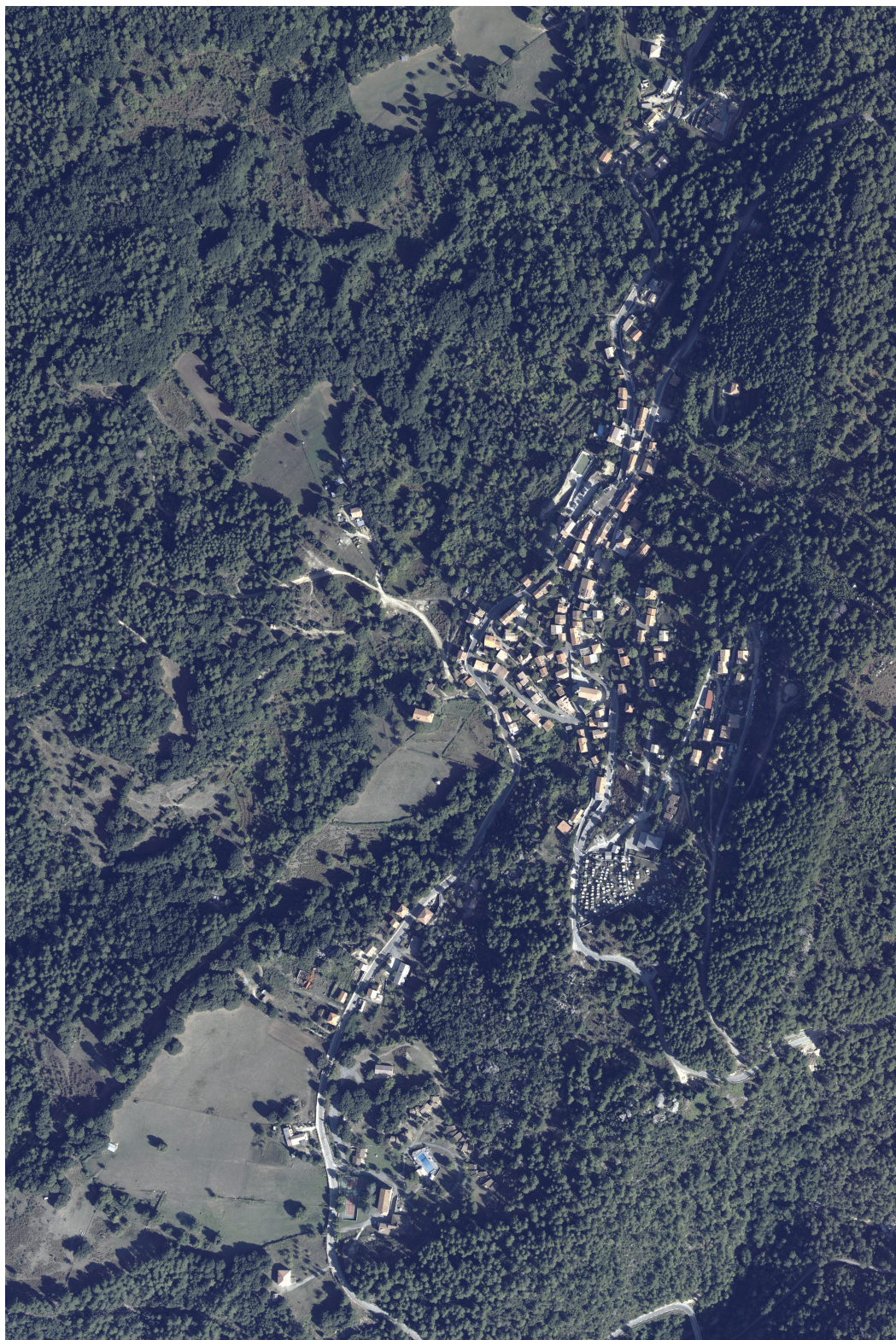
Vue aérienne sur le village
montrant le découpage du
parcellaire agricole exploité
et forestier.

IGN
IGNF_PVA_1-0__1952-07-
13_C4149-0011_1951_
MISSIONCORSE_0991



II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

2. Contexte paysager : la fermeture paysagère et la perte d'une géographie aménagée par l'homme



10.

VUE AÉRIENNE DE ZONZA, 2011

Vue aérienne sur le village montrant l'emmaquissement des anciennes terrasses de culture et la fermeture paysagère importante depuis le milieu du XXe siècle. Perte d'un paysage produit par l'homme et d'un paysage perçu.

IGN

IGNF_PVA_1-0__2011-09-23__CP11000252_FD2A2Bx00036_09586

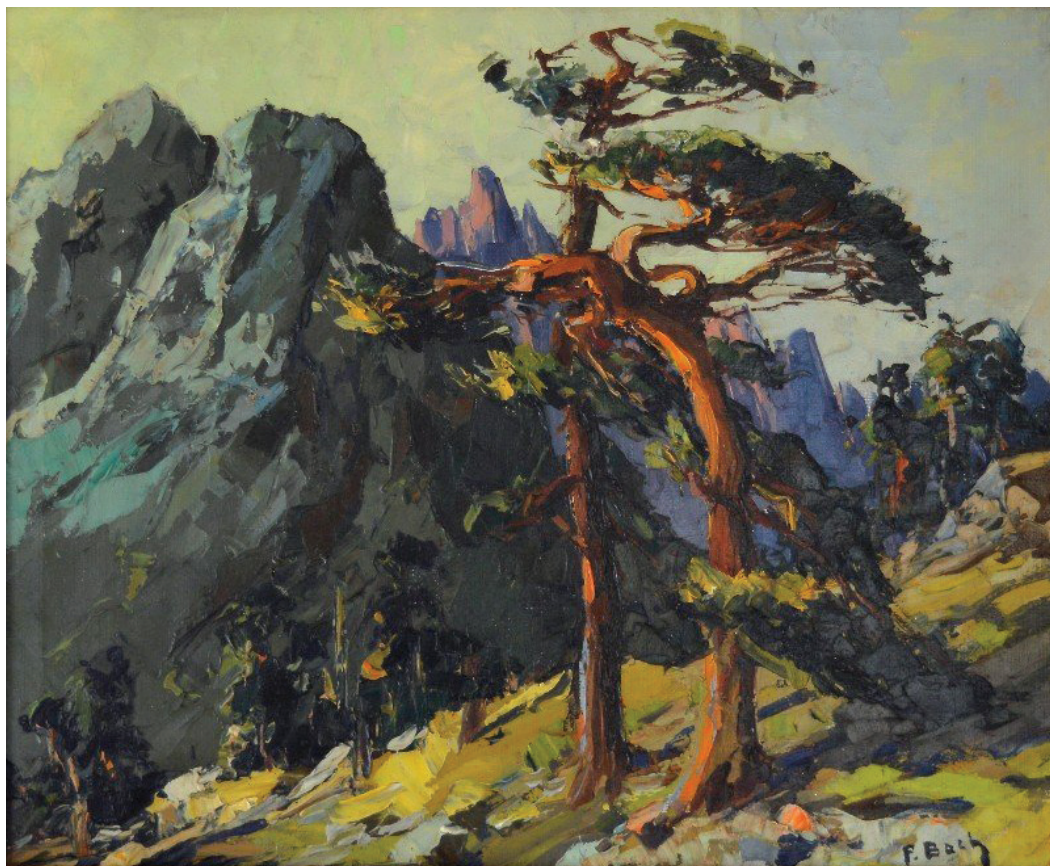
II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

2. Contexte paysager : Zonza dans l'iconographie

11.

**LE COL DE BAVELLA
CORSE,
1952**

Pierre BACH (1906-1971)
Huile sur toile, signée en
bas à droite par l'artiste
(proantic.com)



12.

**ZONZA
1969**

R. HAUTEFEUILLE
Huile sur toile, signée en
bas à droite par l'artiste
(ebay.com)



II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

2. Contexte paysager : Zonza dans l'iconographie



13.
**BERGERIE DANS L'ALTA
ROCCA, LE PLATEAU DU
CUSCIONE, LE MONT
INCUDINE ET LES
AIGUILLES DE BAVELLA EN
ARRIÈRE-PLAN, CORSE
1927**

Élisée MACLET (1881-1962)
Huile sur toile, signée et
datée en bas à droite par
l'artiste
(drouot.com)



14.
**ZONZA
(ENTRE 1960 ET 1970)**

Jean-Haffen YVONNE
(1895-1993)
Dessin à l'encre et à la
plume
Base Joconde 00000101231
N° d'inventaire du Bien
culturel : DR.120
(pop.culture.fr)

II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

2. Contexte paysager

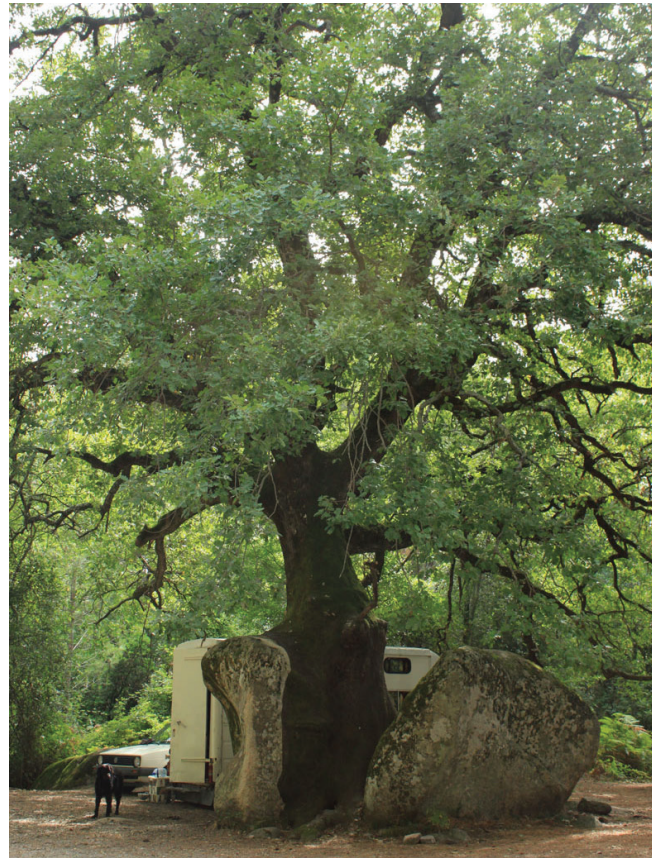
Au pays des géants

Le village de Zonza est bien connu des randonneurs qui se dirigent vers les sublimes aiguilles de Bavella, autour desquelles on admire d'impressionnants pins Laricio déformés par les vents dominants. De part et d'autre du village, de vieux châtaigniers déploient leur houppier depuis d'innombrables siècles. Il s'agit certes d'une estimation, mais la circonférence du tronc, plus de 12 mètres, suggèrent des arbres millénaires. L'un d'eux se dresse dans une prairie privée face à l'auberge du Mouflon-d'Or. L'arbre a été labellisé en 2005 par l'association A.R.B.R.E.S., sa circonférence, record, a alors été mesuré à 14 m. D'autres châtaigniers géants se situent en contrebas du village de Zonza, sur la route de Bavella.

Le *Castanea sativa*, de la famille des Fagacées, est un arbre majestueux, de grande ampleur qui ne fleurit qu'au bout de sa vingtième année. Le châtaignier peut être millénaire. Durable et solide, son bois est utile dans la construction, le chauffage, la menuiserie et l'ébénisterie, il est aussi riche en tanins. Sa floraison est spectaculaire ; ses fruits, les châtaignes, sont comestibles ; raison pour laquelle dans certaines régions, comme les Cévennes, le châtaignier fut appelé « arbre à pain » ou « pain des pauvres » car ses fruits remplaçaient la farine de céréales. Celle-ci fut longtemps la base de l'alimentation des Corses.

Autre spécimen notable et visible dans ce secteur, un énorme chêne pubescent engloutissant le rocher contre lequel il pousse.

15
PHOTOGRAPHIES
Châtaigniers et chêne
pubescent, Zonza





II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

2. Contexte paysager

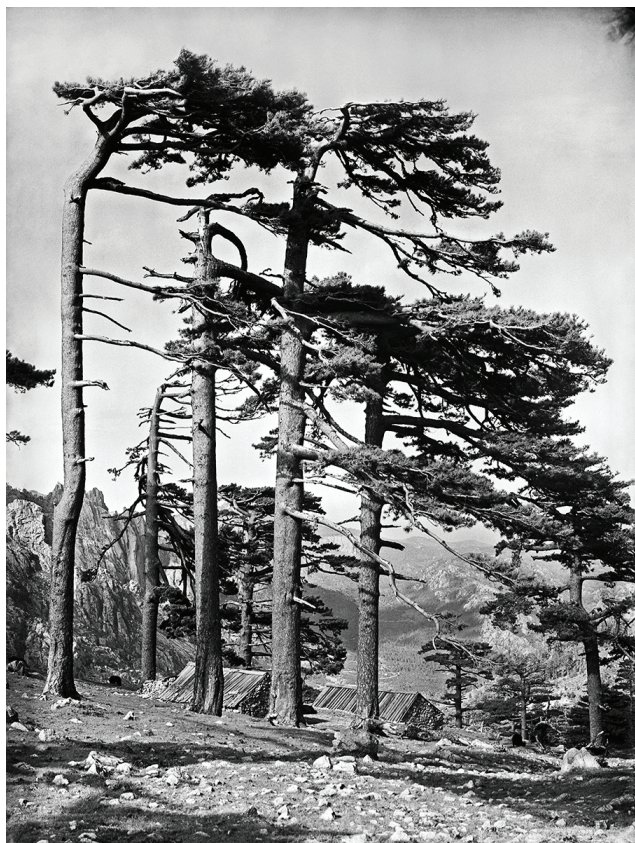
Au pays des géants

Le 12 ou le 13 mai 1933, André Kertész s'embarque pour la Corse, dans ses bagages, il emmène trois appareils : un Rolleiflex, un appareil 6x9 cm (folding) et une petite chambre 9x12 cm. Un carnet de prises de vue, reproduit dans l'ouvrage, permet de préciser les étapes du photographe sur l'île de Beauté du 14 au 20 mai. Il entame son circuit par le golfe de la Liscia, avant de terminer sa journée à Piana où son regard est attiré par les hommes assis à l'ombre de l'église. Le lendemain, après avoir déambulé dans les rues de Calvi, il visite l'Île Rousse et Belgodère, dont il photographie le cimetière. Au soir, il prend une chambre à l'hôtel du Mouflon d'Or à Zonza, d'où il se rend à Porto Vecchio avant de faire étape à Bonifacio. Il termine

son périple à Ajaccio avant de rembarquer pour le continent. Comme à son habitude, il n'a pas photographié la Corse comme une destination de villégiature, mais les paysages et des moments de la vie quotidienne des habitants de l'île.

“André Kertész, une célébrité pour les photographes professionnels mais méconnu du grand public. Né en 1894 en Hongrie, il se vit offrir par sa mère son premier appareil photographique en 1912. Mobilisé à l'occasion la Première Guerre mondiale, il photographia de la vie quotidienne des soldats. Par la suite, il fit de la photographie son métier. Son oeuvre s'est alors constituée au gré de commandes et c'est à l'une d'elles que cet ouvrage est consacré : un reportage sur la Corse publié par la revue Art et Médecine.” MPP

16.
PHOTOGRAPHIES
ANDRÉ KERTÉSZ, 1933
Chataignier et Pins Laricio,
Zonza et Bavella.
MPP- Médiathèque
du Patrimoine et de la
Photographie



II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

2. Contexte paysager



17.

CARTE POSTALE
ANCIENNE

Regroupement de
bergeries anciennes sur la
route du col de Bavella

Dans l'Alta Rocca, les villages comme Zonza présentent des "quartiers" d'habitation témoignant d'une installation de multiples familles formant un noyau de maisons, rattaché aux autres "quartiers" du village par des passages ou des parcelles laissées naturelles ou cultivées. Les murs de soutènement en pierre sèche qui les délimitent s'accordent parfaitement avec l'architecture des bâtiments environnants.



L'Alta Rocca est également une terre de pastoralisme. La commune de Zonza est un exemple de ce mode de vie à la fois agricole et pastoral. Le village de Zonza est rattaché à Sainte-Lucie de Porto-Vecchio créant un lien entre la façade littorale et l'arrière-pays montagnard. Dans la tradition corse, la transhumance des bêtes s'effectuait en montagne l'été (*a muntagna*) avant que les troupeaux redescendent dans la plaine (*a piaghja*) près du littoral durant la période hivernale.

Dans le paysage, cette tradition est visible par la présence de bergeries et de cabanes ou encore de petits hameaux sur les hauteurs, héritées des populations d'agriculteurs, de bucherons et de bergers. Les habitations dans la plaine littorale s'avèrent plus nombreuses aujourd'hui d'une part par le développement du tourisme balnéaire et d'autre part en raison des habitations des populations plus anciennes qui descendaient vers la côte après les périodes d'estives.

18.

CLICHÉ ANCIEN

Vue de plusieurs femmes
rassemblées près d'un
fumoir ou d'un four. Cet
aménagement étaient
souvent collectif dans les
villages modestes.

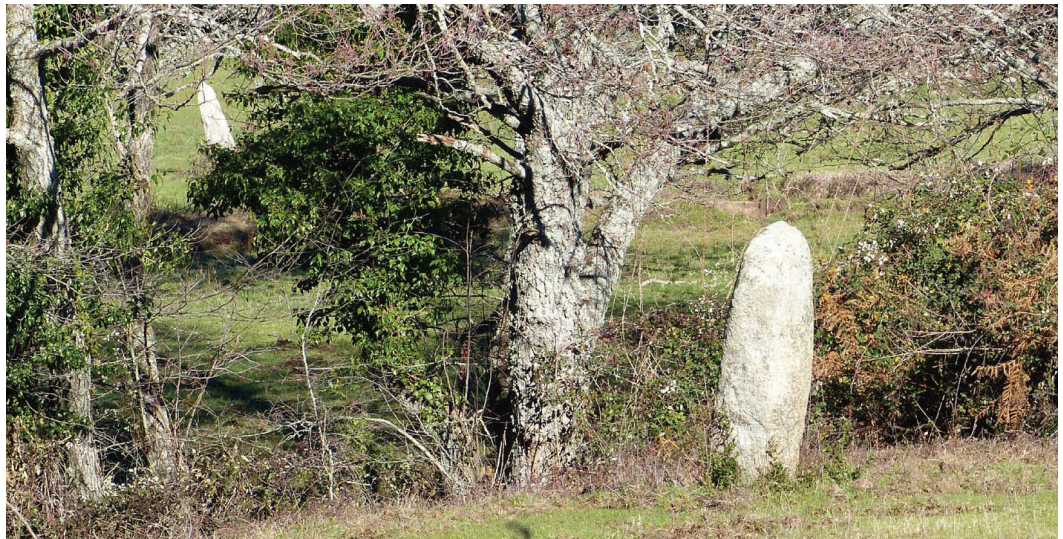
II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

3. Contexte historique

19.

VUE DU SITE DE PACCIONITOLI

Alignement mégalithique de Paccionitoli sur la commune de Zonza dont l'un des derniers menhirs encore visibles.
(www.megalithic.co.uk)



L'OCCUPATION PRÉHISTORIQUE

Bien que Zonza ne soit pas une commune de première importance dans l'histoire de la Corse et que les sources ne soient pas nombreuses, l'archéologie atteste d'une importante occupation préhistorique sur ce site.

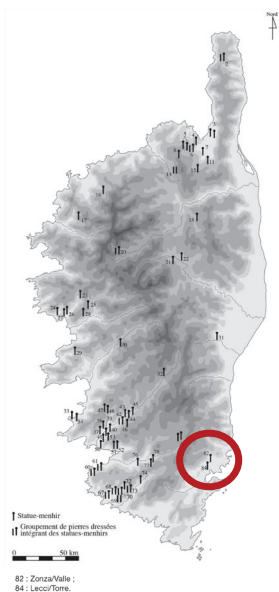
Un travail important sur le Mégalithisme en Corse a été mené depuis les premières études de Roger Grosjean dans les années 1950. Les travaux successifs de fouilles et d'inventaires ont montré la présence d'alignements de menhirs ou statue-menhir sur le plateau dit de « Stantare » entre San Gavinu di Carbini et le hameau de Paccionitoli (commune de Zonza). La datation des menhirs n'a pu être faite faute de vestiges suffisants, mais il s'inscrit dans la liste des sites caractéristiques du mégalithisme corse qui apparaît au III^e millénaire avant notre ère.

Un autre site datable du néolithique est celui de la Torre Bianche sur la commune de Zonza également. Sur celui-ci ont été mis à jour quatre monolithes dont le plus important mesure 157 cm et revêt une forme proto-anthropomorphe. Les vestiges d'un

habitat de cette période ont été découverts à cet emplacement.

Enfin, un dernier site témoigne du passé préhistorique et protohistorique de Zonza puisqu'entre celle-ci et la commune de Levie, des fouilles ont révélé une sépulture datable entre le VI^e et le IV^e siècle av. J.-C. Il s'agit de la sépulture sous abri de Lugo découverte par François de Lanfranchi vers 1970. Les fouilles ont permis de sortir des restes de céramiques caractéristiques de l'Âge de Fer ainsi qu'une sépulture sous roche contenant deux adultes, deux enfants d'une dizaine d'années, un enfant âgé de 6 ans environ et d'un fœtus ou nouveau-né.

Le secteur de Sainte Lucie de Porto-Vecchio est un haut lieu de peuplement au Néolithique, en témoignent les nombreux vestiges de sites et découvertes archéologiques mise à jour à l'occasion de prospections. A ce titre, la statue menhir de Valle découverte en 1958 (fig. 22) : « Statue aux trois quarts entière, découverte en 1958, en compagnie de P.R. Giot, à proximité de Sainte-Lucie de Porto-Vecchio, sur la côte orientale, à 45 km à vol d'oiseau de Filitosa, mais à 70 km par les vallées et le haut plateau de Zonza-L'Ospédale.



20.

CARTE DE LOCALISATION DES STATUES-MENHIRS DE CORSE

André D'ANNA, « Les statues-menhirs de Corse : chronologie et contextes, l'exemple de Cauria », Documents d'archéologie méridionale (<https://journals.openedition.org/dam/2677>)

II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

3. Contexte historique

21.

CARTE ARCHÉOLOGIQUE PARTIELLE DES COMMUNES DE PORTO- VECCHIO, LECCI ET ZONZA

Corse, 1996, ADLFI.
Archéologie de la France
(<http://journals.openedition.org/adlfi/23232>)

- Site
- Indice de site
- Principales lignes de crêtes
- - - Limites communales

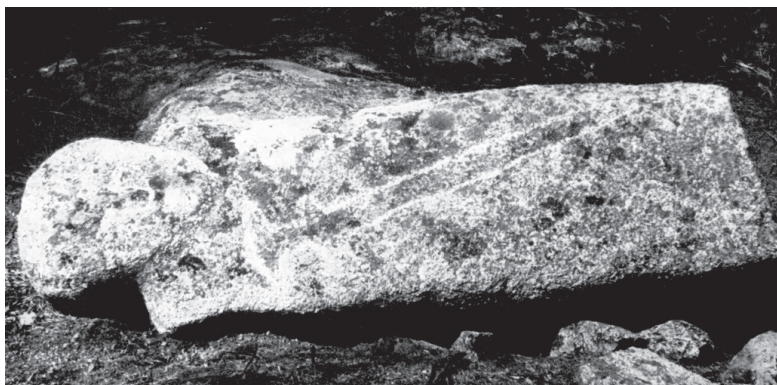


22.

STATUE MENHIR DU SITE DE VALLE

(www.persee.fr/doc/piot_1148-6023_1961_num_52_1_1486)

Tête en ronde-bosse assez érodée ; épaules très marquées, oreilles indiquées. Épée en diagonale dans la même position que celle de Filitosa I ; le pommeau et la garde parallèles sont du type de ceux de Filitosa V et VI. Nous pensons que la base de la statue a été sectionnée. Long. 1m,76, larg. moyen. 0m,54, épais, moyen. 0m,33". (Grosjean Roger. Filitosa et son contexte archéologique. In: Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot, tome 52, fascicule 1, 1961. pp. 3-96)



II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

3. Contexte historique

23.
CHAPELLE SAN
MARTINU DE ZONZA
RUINES DE LA CHAPELLE
EN 2021.
(<http://apuntabunifazinca.com>)



DU MOYEN ÂGE À L'ÉPOQUE MODERNE

Au départ simple halte sur le parcours des transhumances protohistoriques, il est probable que ce site fut habité de manière discontinue surtout après la chute de l'empire romain quand l'insécurité ajoutée au développement de la malaria rendit les plaines littorales trop hostiles. À partir du I^{er} millénaire de notre ère, le pastoralisme nomade et saisonnier va évoluer vers une sédentarisation progressive avec l'occupation permanente des espaces à mi-pente compris entre la mer et la montagne. Ainsi s'accroît la différence entre "*a piaghia*", espace vide d'habitants permanents, en partie communautaire, mais largement privatisé, "*u paese*", espace de l'habitat permanent et privatisé, entre 400 et 900m, et "*a muntagna*", au-dessus de 900m, espace communautaire vide d'implantation humaine permanente.

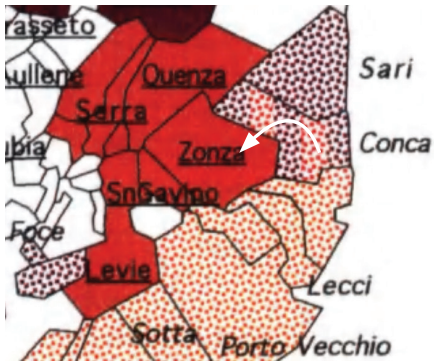
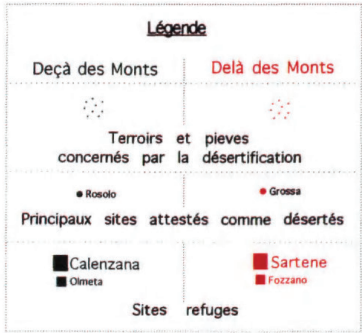
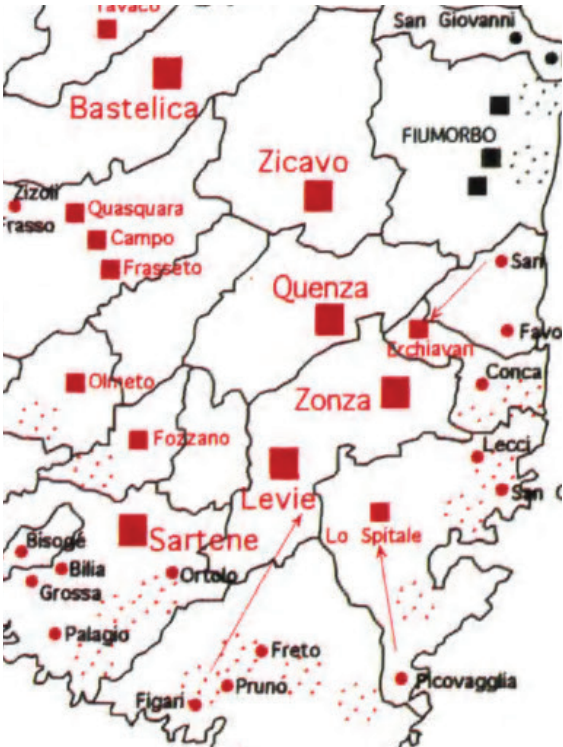
Au VI^e siècle, Grégoire le Grand, dans un souci d'évangélisation du territoire insulaire, crée les *Pieves* qui délimitent des circonscriptions paroissiales et favorisent l'établissement de noyaux de peuplement.

L'insécurité grandissante entre le VIII^e et le XI^e siècle, notamment avec les nombreuses incursions sarrasines qui ont lieu sur le littoral corse, favorise également la fixation des populations de bergers dans le territoire de l'Alta Rocca. Du XI^e au XIII^e siècle, le territoire se couvre de petites églises romanes, signe d'un encadrement religieux du territoire et de l'implantation pérenne de noyaux de peuplement (paroisses). Les Pisans puis les Génois consacrent ces implantations de moyenne montagne sous le terme de communautés et les premiers couvents Franciscains apparaissent dès le XIII^e siècle (1235-Bonifaziu).

II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

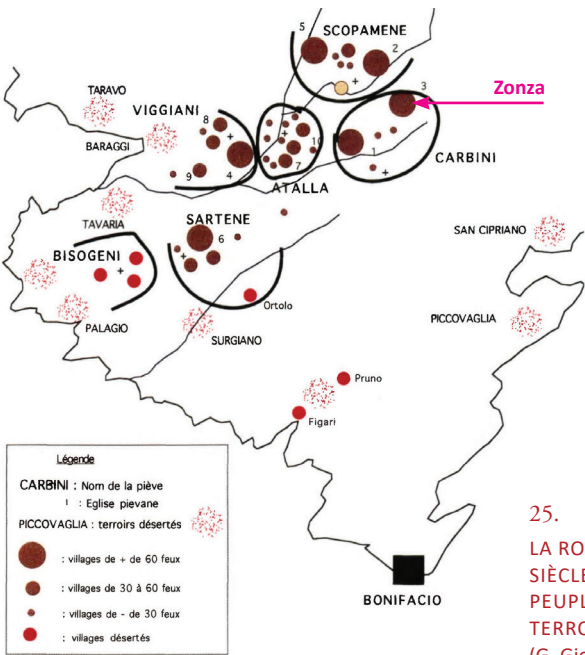
3. Contexte historique

24.
DU MOYEN AGE AUX
TEMPS MODERNES : UNE
PIAGHJA RÉPULSIVE, UN
INTÉRIEUR ET DES VILLES
REFUGES
(G. Giovannangeli)
ATLAS ETHNO-HISTORIQUE
DE LA CORSE,
A.D.E.C.E.M., 1998



“Carte réalisée à partir de documents d’archives des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles et notamment le registre de tailles de 1537 évoqué plus haut. Elle exprime un état des lieux microrégional de la Rocca à la période charnière de la fin du Moyen Age et du début des Temps modernes. Un solide réseau de villages dont certains peuvent être considérés comme de grosses agglomérations rurales existe déjà au XV^{ème} siècle entre le bassin du Rizzanesi et la vallée de l’Ortolo. Jusque dans la première moitié du XVI^{ème} siècle un relatif équilibre se maintient entre les pièves « littorales » et les pièves montagnardes. Les deux pièves de l’Alta Rocca, Scopamène et Carbini, regroupent environ 600 feux (327 pour la première et 227 pour la seconde) tandis que les deux pièves peuplées de la piaghja, Viggiani et Sartène, comptent un peu plus de 500 feux (respectivement 284 et 226 feux).”

ATLAS ETHNO-HISTORIQUE DE LA CORSE, A.D.E.C.E.M., 1998



25.
LA ROCCA AU XVI^{ème}
SIÈCLE : LES FOYERS DE
PEUPLEMENT ET LES
TERROIRS DÉSSERTÉS
(G. Giovannangeli)

ATLAS ETHNO-HISTORIQUE
DE LA CORSE,
A.D.E.C.E.M., 1998

II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

3. Contexte historique

Zonza dépendait de la Pieve de Carbini dont l'église principale Saint-Jean-Baptiste, fut construite au début du XII^e siècle. A cette époque on parle alors de Zonza di(dei) Carbini ou de Sonza. De petites chapelles secondaires sont bâties sur le territoire communal dont celles de San Martinu, de San Cesario et de Sant'Efsio. Ces trois chapelles sont d'époque médiévale, mais aujourd'hui à l'état de ruines. Les autres chapelles et églises de la commune sont dans l'ensemble plus récentes et datent pour la plupart des XVIII^e et XIX^e siècles.

À partir du XV^e siècle et surtout au XVI^e siècle, la pression ottomane et de corsaires sur le littoral devient insupportable avec de nombreuses razzias de population qui favorisent le repli des populations du littoral vers la moyenne et haute vallée. C'est le fameux mouvement de la *piaghja* vers la *muntagna*. Les noyaux de peuplement de moyenne altitude deviennent alors des sites refuges recevant les populations des zones littorales qui permettent leur établissement pérenne et leur développement. Ce mouvement de population s'accroît encore avec les révoltes contre la république de Gênes, durant lesquelles beaucoup prennent le parti de Rinucciu della Rocca, puis de Sampieru Corsu. Cela étant, Gênes reste maître de l'île jusqu'au XVIII^e siècle, contrôlant à la fois le littoral contre les invasions étrangères et les rebellions du peuple corse. Dans le cadre de la défense littorale, le site de Sainte-Lucie de Porto Vecchio devient un poste de surveillance prépondérant et les tours de Fautea et de Pinarello sont érigées. Ces deux tours, dites génoises, sont construites entre 1530 et 1620 pour surveiller la côte de l'envahisseur.

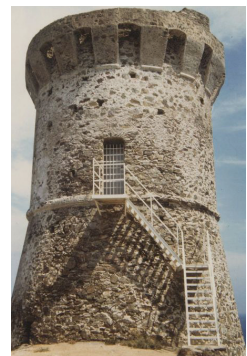
elle est de plan circulaire et se compose d'un rez-de-chaussée non accessible par l'extérieur où a été construite une citerne. La tour sera vraisemblablement brûlée par les Turcs vers 1650 et abandonnée. Ce n'est qu'après la prise de possession française que la tour est restaurée et en 1857 elle est mentionnée en bon état dans les registres des Ponts et Chaussées. Elle sera à nouveau restaurée en 1979 et 1988 avant d'être inscrite Monument Historique en 1992 comme témoignage du patrimoine génois de Corse.

Concernant la tour de Pinarello située sur l'île du même nom, elle fait partie de la campagne de construction de la fin du XVI^e siècle souhaitée par Gênes. Elle est bâtie en 1591 et dépend elle aussi de la juridiction de Bonifacio. Elle est restaurée après l'attaque turc de 1703.

26.

TOUR DE FAUTEA

Vue de la tour de Fautea avant les travaux de 1979 et en 1992 lors de son inscription MH (©Ministère de la Culture- Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie)



27.

LA TOUR DE PINARELLO

Vue d'ensemble de la tour avant 2017 (©Collectivité Territoriale de Corse)



II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

3. Contexte historique

De plan carré, elle servait à la même fonction, mais c'est la seule tour carrée inventoriée du sud de la Corse avec celle de Bonifacio. L'accès se faisait par une porte au premier étage au-dessus du cordon de pierre visible à l'extérieur. La terrasse supérieure est composée d'un parapet et d'une guérite dans l'angle sud-est. Cette tour a été inscrite Monument historique en août 1992.

On trouve des preuves d'habitat permanent à Zonza à partir du XVII^e siècle, même si la fondation du village remonte probablement au XV^e siècle. Sous le vocable *Sonza*, le village est d'ailleurs déjà évoqué au XVI^e siècle dans le *Dialogo nominato Corsica* de Mgr Giustiniani rapporté au dénombrement des feux établi par l'autorité génoise en 1537 (*fonds Corsica, Archivio di Stato di Genova, collection Franciscorsa*).

A partir du XVII^e siècle, carrefour des transhumances en direction du col de Bavella, le village devient un lieu de passage des convois marchands, et certains transhumants commencent à se sédentariser. Il se densifie et des quartiers se développent peu à peu autour des maisons des anciennes familles des «*principali*» de Gênes à Zonza (Prosperin, Giudicelli,...) dont ils reprennent parfois les noms.

Comme l'évoque Pierre-Jean Luccioni dans sa conférence sur «les transhumances en Alta-Rocca», depuis des siècles, au rythme des transhumances, les bergers venus de l'Alta Rocca ont occupé les plages de l'extrême sud. Cette activité pastorale intense, qui avait profondément marqué le paysage et les modes de vie, a disparu au fil du temps avec l'arrêt des transhumances et la sédentarisation des derniers bergers qui ont fini par cesser leur activité.

Certains bâtiments construits à cette période, aussi bien dans le village principal

que dans les hameaux, sont encore visibles aujourd'hui. Les inscriptions lapidaires ornant les linteaux de leurs portes permettent leur datation.

L'architecture de cette période témoigne à la fois de la dynamique passée du village, mais également des savoir-faire constructifs. Elle se caractérise par des constructions familiales simples, en moellons de granite, matériau local, taillé de façon à être le plus ajusté possible. Quant aux couvertures, les tuiles canal restent la norme. Cependant, les habitations temporaires comme les bergeries d'altitude ou les bâtiments agricoles saisonniers, reçoivent généralement des couvertures en lauzes de pierre ou en bardeaux.



28.

MAISON DANS LE VILLAGE DE ZONZA

Vestiges de maison du XVI^e ou XVII^e siècle (boule de granite en linteau et évier)



29.

LES ÉPIGRAPHES, MARQUEURS DE DATATION

II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

3. Contexte historique



30.
NOTABLE CORSE DE LA
ROCCA VERS 1830
delcampe.net

LA PÉRIODE CONTEMPORAINE

Au XVIII^e siècle, comme en témoignent les éléments donnés par le Plan et le Livre Terrier de la Corse, la commune de Zonza est découpée en 3 communautés (Zonza à la montagne, Zonza di Carbini et Zonza à la plaine) qui illustrent parfaitement l'histoire de la commune et des mouvements séculaires de population entre *a muntagna, u paese* et *a piaghja*. Dans le secteur de Zonza di Carbini (*u paese*) le petit village de La Zonza est déjà établi et s'articule autour d'un carrefour de voies Nord-Sud (Levie/Carbini-Col de Bavella) et Est-Ouest (Quenza-Porto-Vecchio). On distingue quelques édifices majeurs du village, comme la maison au linteaux taillés dans des boules de granite, mais il n'est fait mention d'aucune église. Au Nord, à la sortie du village est mentionnée une fontaine. Concernant les hameaux, seul Paccionitoli est repéré comme noyau de peuplement, les autres hameaux constitutifs de la commune actuelle n'existant pas en tant que tels. Plusieurs bergeries sont mentionnées. Dans le secteur de Sainte Lucie de Porto-Vecchi (Zonza à la plaine), sont mentionnés plusieurs moulins le long du *Cavu* ainsi que les ruines de plusieurs chapelles. Le territoire est découpé en parcelles et espaces agricoles exploités (*piana, pasciale, pasialone*) portant pour la plupart les noms

de leurs propriétaires, probablement ceux des notables du village de Zonza, illustrant ainsi bien la relation commune mère habitée-commune fille exploitée. Dans le secteur de Zonza à la Montagne (vers le col de Bavella), seules quelques bergeries sont mentionnées.

En 1811, Ajaccio devient préfecture de l'île et capitale commerciale. Cette position va amener de nouveaux modèles économiques, sociaux dans le sud de la Corse et les villages vont connaître eux aussi une évolution notoire. Ce développement du territoire en Deça des Monts est marqué par la création de voies de circulation ou la viabilisation d'anciens chemins de transhumances en routes forestières (réalisation de la route forestière n° 11 en 1854 qui fera l'objet d'améliorations dans les années 1890), favorisant notamment les échanges commerciaux, la fixation de population et la croissance démographique dans le *paese*. La population communale passe ainsi de 174 habitants en 1720 à 419 habitants en 1780 pour atteindre 1000 habitants à partir de 1875. Depuis la croissance démographique est continue pour atteindre plus de 2700 habitants en 2021.

Le XIX^e siècle et notamment le Second Empire suscite ainsi le début d'une période de prospérité pour Zonza. L'artisanat et les commerces se développent petit à petit, participant à la modernisation et à l'enrichissement progressif et mesuré du village. De nouvelles cultures ainsi que l'exploitation forestière et la création de plusieurs scieries voient le jour au détriment du pastoralisme et des cultures existantes. Le cadre bâti se modifie progressivement avec l'agrandissement et la surélévation des anciennes maisons paysannes et la construction de maisons beaucoup plus grandes. L'église Santa-Maria Annuncia de Zonza est bâtie entre 1870 et 1880.

31.
ÉGLISE SANTA-MARIA
ANNUNCIA
C'est l'une des seules église
en Corse du Sud à adopter
un style néogothique alors
que la tendance est au
néo-roman, néo-baroque
ou néo-classique.



II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

3. Contexte historique

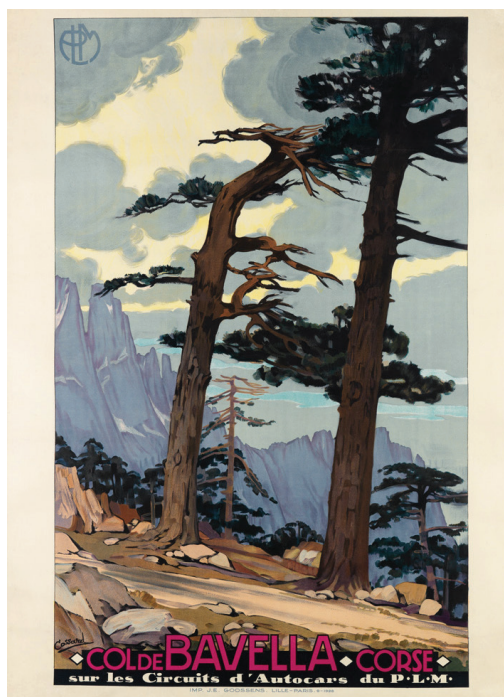
Au début du XXe siècle, le tourisme de villégiature, le tourisme thermal et climatique se développent dans toute la Corse. Une clientèle européenne aisée vient chercher l'air frais et le pittoresque dans les territoires de l'Alta Rocca ou le soleil sur les plages de sable blanc de la côte est, du côté de Porto-Vecchio. Sous l'impulsion de la société Corsotel ou de la Société des Hôtels Corse, les hôtels de voyageurs sont ainsi construits dans toute la Corse : Le Grand Hôtel et les Thermes de Barracci, l'Hôtel des Roches Rouges à Piana, Le Grand Hôtel de Calvi, l'Hôtel Napoléon à Ile Rousse, l'Hôtel Palace Cynros à Ajaccio, ... Les principaux hôtels de la commune, l'Hôtel du Tourisme dans le village et l'Hôtel du Mouflon d'Or, sont ainsi bâtis dans les années 1930, tous deux répondant à un besoin de logement lié au tourisme de montagne en vogue à cette époque. Dans le même sens, l'hippodrome de Viseo, plus haut champ de courses d'Europe, est construit en 1928. Le commerce de bouche se développe également en parallèle pour répondre à une demande grandissante.

Cette manne participe à l'enrichissement de certaines familles qui font construire de nouvelles maisons à plusieurs étages, reflet de leur réussite. Certaines de ces maisons portent des épigraphes au nom de leurs propriétaires, comme la Casa Bonini ou la Casa Muzi du nom de l'un des maires du village. Le village est aussi connu pour avoir hébergé en 1953 à l'Hôtel du Mouflon d'Or, le Roi Mohammed V, Sultan du Maroc en exil après sa destitution par la France.

Après la guerre d'Algérie, à partir de 1971, Zonza accueille dans le hameau forestier en haut du village 29 familles de Harkis, créant ainsi un lien particulier avec cette communauté, qui sera chargée de l'entretien forestier et du reboisement de la commune.

Depuis 2011, la commune a ouvert un musée de la Résistance corse, qui témoigne spécifiquement de la période de la 2nd guerre mondiale en Corse se consacrant exclusivement à l'histoire de l'île pendant la Seconde Guerre mondiale.

De nos jours, le village de Zonza continue à être un haut lieu du tourisme vert et de montagne en Corse, point de passage du GR20, et les plages de son littoral, particulièrement préservées, sont des plus recherchées (baie de Pinarellu).



32.

AFFICHE PUBLICITAIRE COL DE BAVELLA

Affiche publicitaire pour le
tourisme en Corse par la
société PLM
Adolphe Cossard, 1928
(artnet.com)



33.

HIPPODROME DE VISEO A ZONZA

(Archives France 3)

II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

3. Contexte historique : Zonza dans l'iconographie

34.

PHOTO ANCIENNE
1915

L'Hôtel du Tourisme
(collection privée)



35.

PHOTO ANCIENNE
1915

L'Hôtel du Tourisme
(collection privée)



II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

3. Contexte historique : Zonza dans l'iconographie



36.
PHOTO ANCIENNE 1915
L'Hôtel du Tourisme
(collection privée)



37.
PHOTO ANCIENNE 1915
L'Hôtel du Tourisme
(collection privée)

II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

3. Contexte historique



39.

**PLAN TERRIER
(1770-1795)**

Extrait : Le village de la Zonza
Communauté de Zonza di Carbini
(Archives départementales de Corse du Sud, 1 C 176)



40.

**PLAN TERRIER
(1770-1795)**

Extrait : Pacinitoli (hameau)
Communauté de Zonza di Carbini
(Archives départementales de Corse du Sud, 1 C 176)

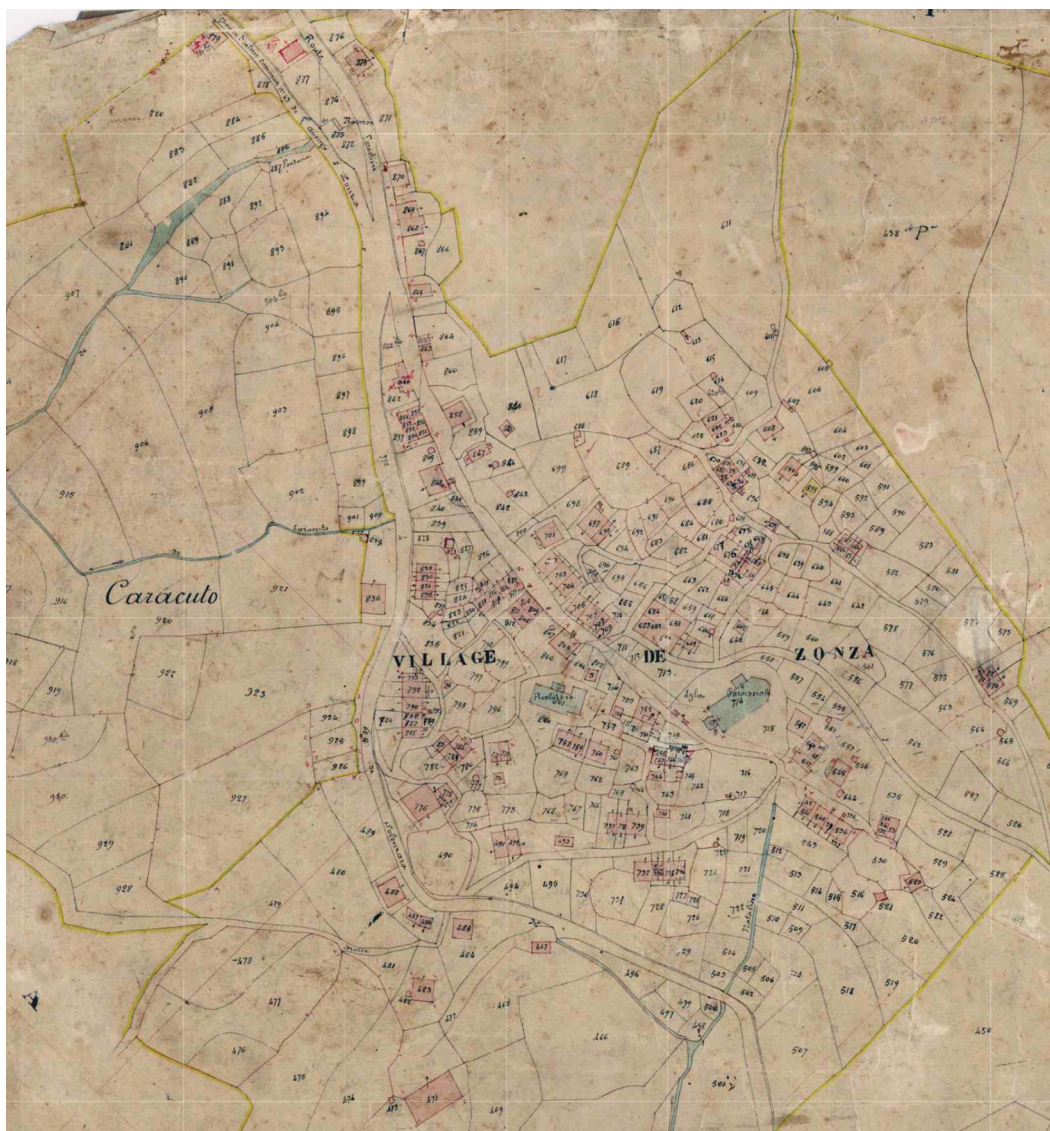
II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

3. Contexte historique

41.

PLAN NAPOLÉONNIEN

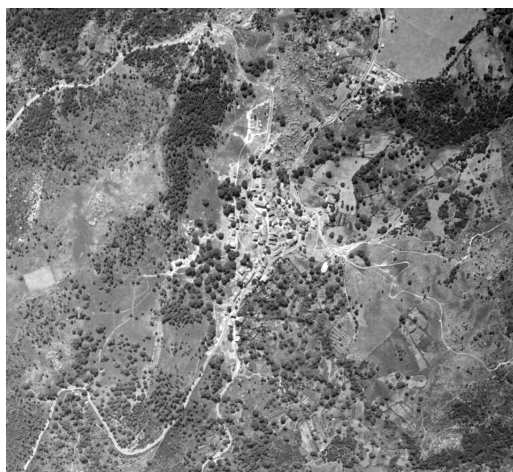
Zonza
Section A2 du village
Parcelle 438-937
3Pfi 362/3
(Archives départementales
de Corse du Sud)



42.

ÉVOLUTION DU VILLAGE DE ZONZA

Vues aériennes
du village de Zonza
en 1951 et 2011
(remonterletemps.ign.fr)



II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

3. Contexte historique



43.

PLAN NAPOLEONNIEN

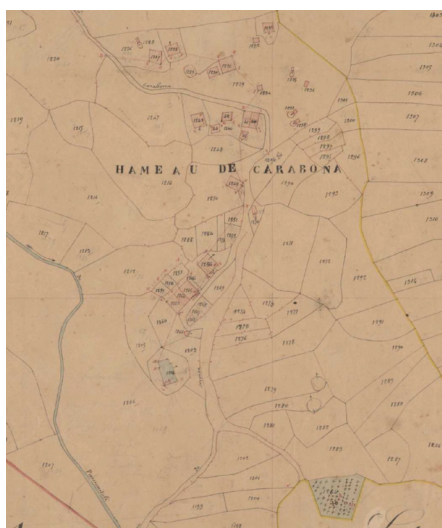
Hameau de Sainte Lucie
Section G2 de Sainte-Lucie,
Parcelle 319-446
3Pfi 362/30
(Archives départementales
de Corse du Sud)



44.

ÉVOLUTION DU VILLAGE DE SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

Vues aériennes du village
de Sainte-Lucie en 1951
et 2007
(remonterletemps.ign.fr)



45.

PLAN NAPOLEONNIEN

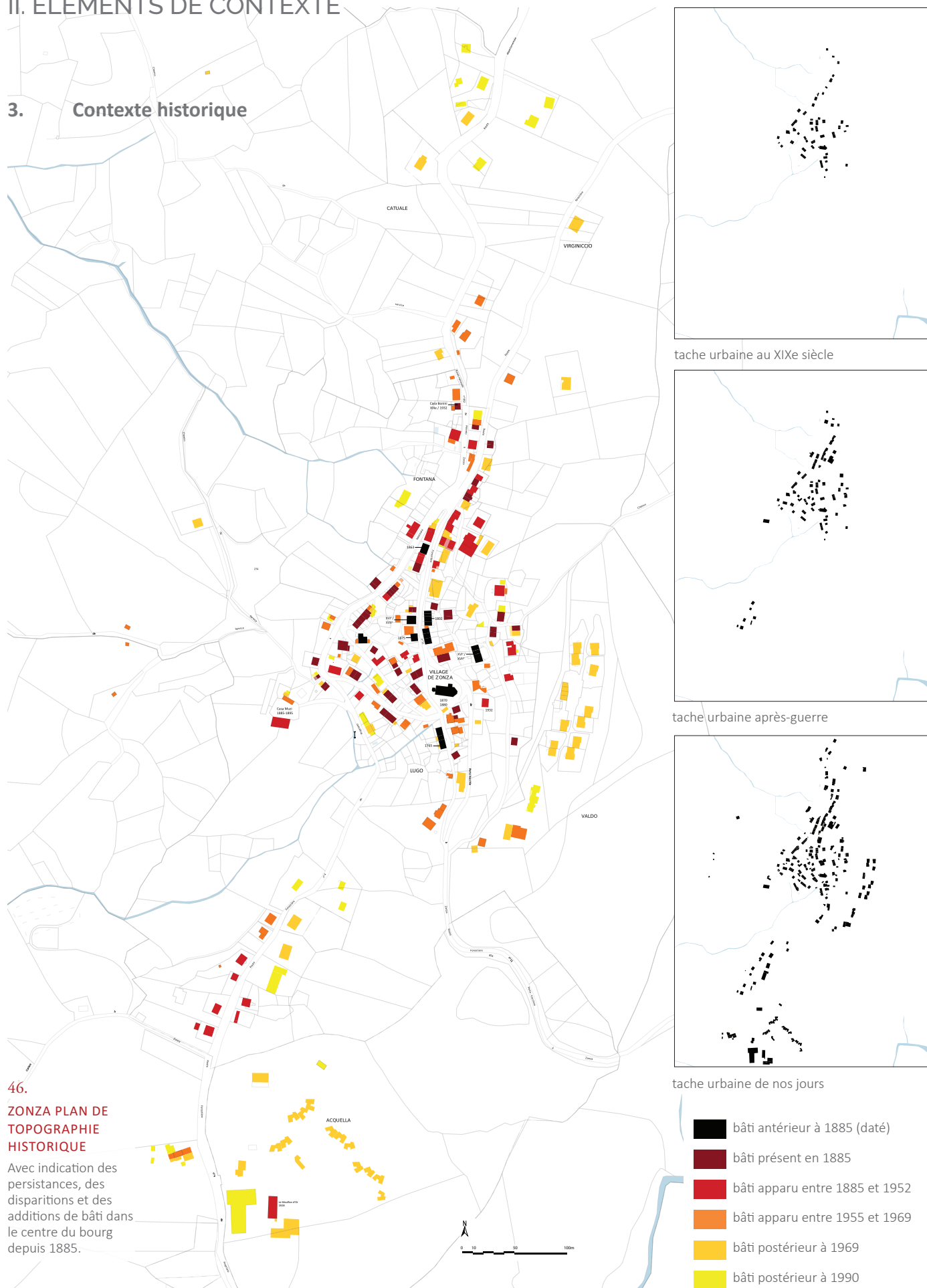
Hameau de Carabona
Section B5 de Paccionitoli,
Parcelles 1187-1397
3Pfi 362/10

Hameau de Paccionitoli
Section B3 de Paccionitoli,
Parcelles 565-927
3Pfi 362/8

(Archives départementales
de Corse du Sud)

II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

3. Contexte historique



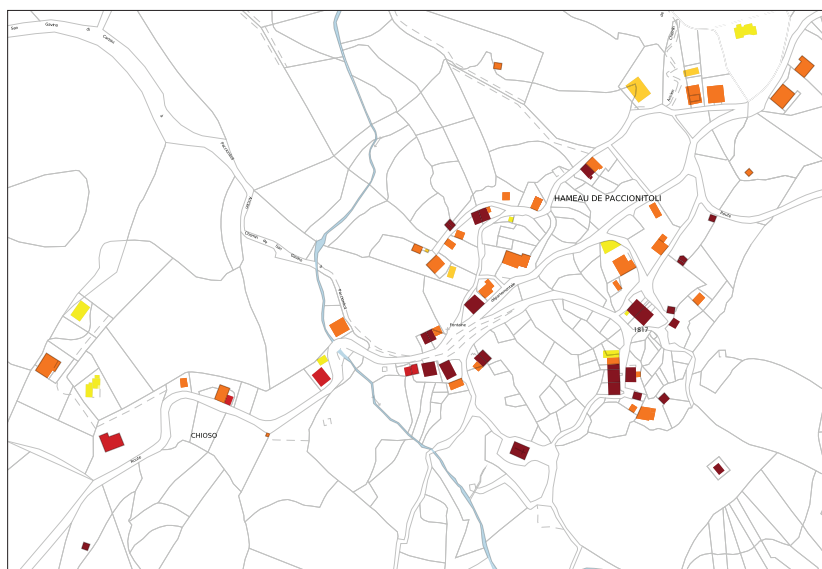
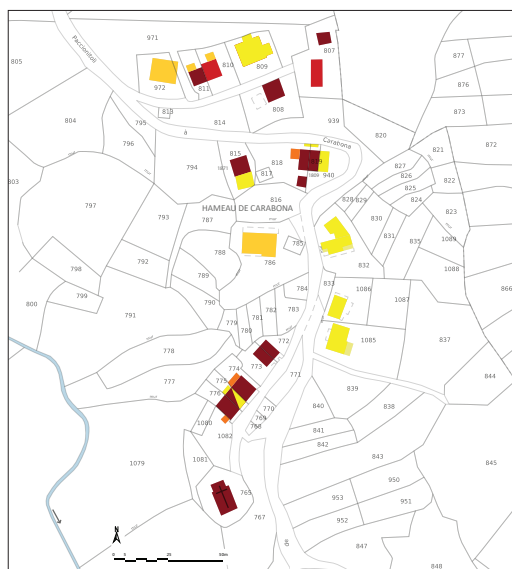
II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

3. Contexte historique



47. SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO PLANS DE TOPOGRAPHIE HISTORIQUE

Avec indication des persistances, des disparitions et des additions de bâti dans le centre du bourg depuis 1885.



48.

HAMEAUX DE CARABONA ET PACCIONITOLI

PLAN DE TOPOGRAPHIE HISTORIQUE

Avec indication des persistances, des disparitions et des additions de bâti dans les hameaux depuis 1885.

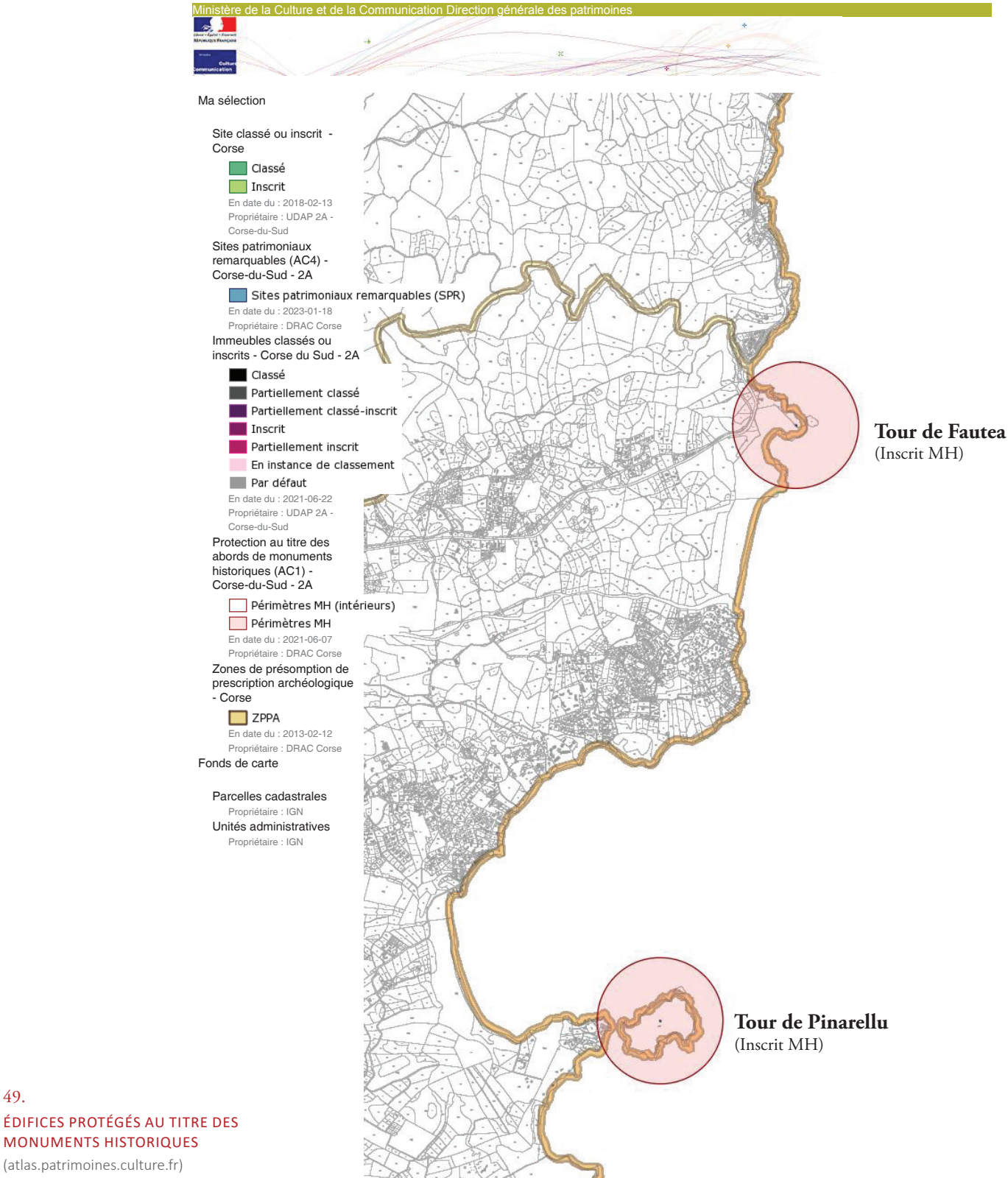
- bâti antérieur à 1885 (daté)
- bâti présent en 1885
- bâti apparu entre 1885 et 1952
- bâti apparu entre 1955 et 1969
- bâti postérieur à 1969
- bâti postérieur à 1990





II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

4. Contexte réglementaire : les édifices protégés



II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

4. Contexte réglementaire : les édifices protégés

Tour de Faotea ou Fautea

Désignation

Dénomination de l'édifice :
Édifice fortifié

Titre courant :
Tour de Faotea ou Fautea

Localisation

Localisation :
Corse ; Corse-du-Sud (2A) ; Zonza

Lieu-dit :
Fautea

Références cadastrales :
F 729

Historique

Siècle de la campagne principale de construction :
17e siècle

Description historique :

Cette tour, citée dans l'état des tours de Corse de 1617, dépendait de la juridiction de Bonifacio. Elle a été restaurée au 17e siècle après une attaque des Turcs en 1651. Elle n'est plus en service dès le début du 18e siècle. Affectée aux Ponts et Chaussées en 1857, elle est aujourd'hui propriété des Domaines qui l'ont amodiée à une association culturelle. La tour, restaurée en 1979, puis en 1988, comporte trois niveaux : une citerne à la base, une pièce pour les gardiens au deuxième niveau et une terrasse au troisième niveau, couronné de mâchicoulis.

Description

Protection

Nature de la protection de l'édifice :
Inscrit MH

Date et niveau de protection de l'édifice :
1992/10/27 : inscrit MH

Précision sur la protection de l'édifice :
La tour (cad. F 729) : inscription par arrêté du 27 octobre 1992

Nature de l'acte de protection :
Arrêté

Intérêt de l'édifice :
À signaler

Statut juridique
Statut juridique du propriétaire :
Propriété publique

Précisions sur le statut juridique du propriétaire :
Propriété transférée à la collectivité territoriale de Corse par décret du 18 novembre 2003 et par arrêté du 23 mars 2004

Références documentaires

Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

Date de rédaction de la notice :
1992

Cadre de l'étude :
Recensement immeubles MH

Typologie du dossier :
Dossier de protection



Notices liées



[Édifice fortifié \(Tour\)](#)
[Édifice fortifié](#)
[Maître d'œuvre inconnu](#)

À propos de la notice

Référence de la notice :
PA00099146

Nom de la base :
Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :
1993-09-15

Date de la dernière modification de la notice :
2022-12-09

Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

Contactez-nous :
Médiathèque.patrimoine@culture.gouv.fr

Voir aussi

Arrêté de protection MH
[PA00099146 IMH 1992.pdf](#)

https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/sim-ple/?n=197RECH_S=PA00099146&type=ple



(crédits photos : www.corse-randos.com)

II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

4. Contexte réglementaire : les édifices protégés



(crédits photos : www.corse-randos.com)

Tour de Pinarello ou d'Isoli di Corsi

Désignation

Dénomination de l'édifice :
Édifice fortifié

Titre courant :
Tour de Pinarello ou d'Isoli di Corsi

Localisation

Localisation :
Corse ; Corse-du-Sud (2A) ; Zonza ; ;

Lieu-dit :
Pinarello (île de)

Références cadastrales :
I 474

Historique

Siècle de la campagne principale de construction :
16e siècle, 17e siècle

Description historique :

Tour achevée en 1591, faisant partie des huit tours de la juridiction de Bonifacio. Elle relevait de la camera pour son entretien et le paiement de sa garnison. Elle a dû être restaurée peu après l'incursion turque de 1703. Son originalité vient de ce qu'elle est, avec la tour de Porto, la seule tour carrée du sud.

C'est un ouvrage de plan carré présentant un léger fruit à partir du cordon qui se situait au milieu de l'édifice et dont il ne subsiste que des fragments dans l'élévation est. La terrasse qui la domine est ceinte d'un parapet et comporte une guérite dans l'angle sud-est. Dans l'élévation sud, la porte au-dessus du cordon est devenue une large brèche. A l'intérieur, les planchers ont disparu. L'appareil de blocs de granit est percé, dans toutes les élévations, de trous de boulines.

Description

Protection

Nature de la protection de l'édifice :
Inscrit MH

Date et niveau de protection de l'édifice :
1992/08/04 : inscrit MH

Précision sur la protection de l'édifice :

Tour de Pinarello, ou d'Isoli di Corsi, sur l'île de Pinarello (cad. B 474) : inscription par arrêté du 4 août 1992

Nature de l'acte de protection :

Arrêté

Intérêt de l'édifice :

À signaler

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire :
Propriété d'un établissement public

Précisions sur le statut juridique du propriétaire :

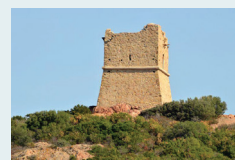
Etablissement public dépend du ministère chargé de l'équipement et du logement

Références documentaires

Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

Date de rédaction de la notice :
1992



Notices liées



[Édifice fortifié \(Tour\)](#)
[Édifice fortifié](#)
[maître d'œuvre inconnu](#)

À propos de la notice

Référence de la notice :
PA00099147

Nom de la base :
Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :
1993-09-15

Date de la dernière modification de la notice :
2022-12-09

Copyright de la notice :

© Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

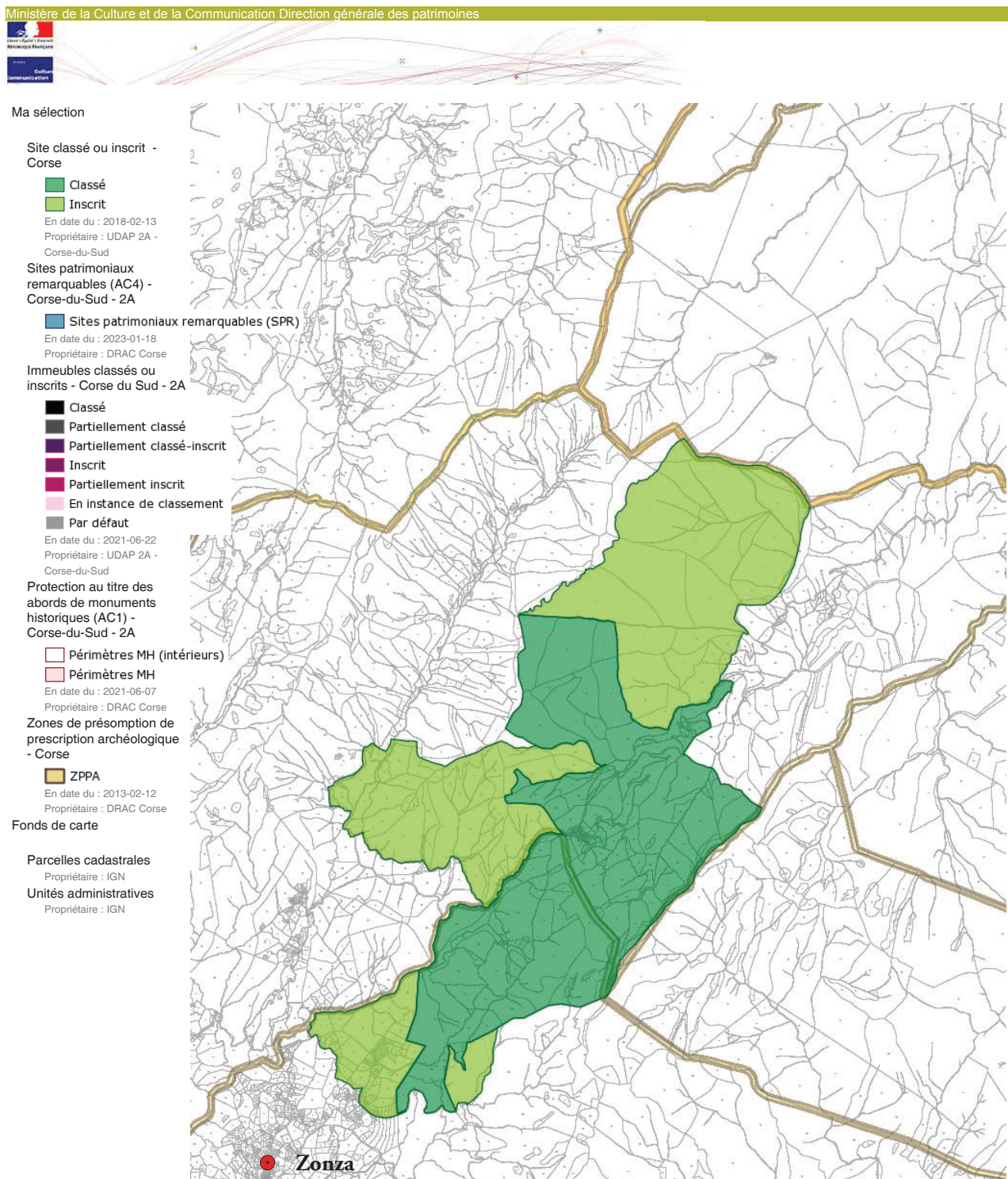
Voir aussi

Arrêté de protection MH
[PA00099147_IMH_1992.pdf](#)

https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/sim-ple/in-eaire/n:192RECH_S=PA00099147&type=ple

II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

4. Contexte réglementaire : les Sites

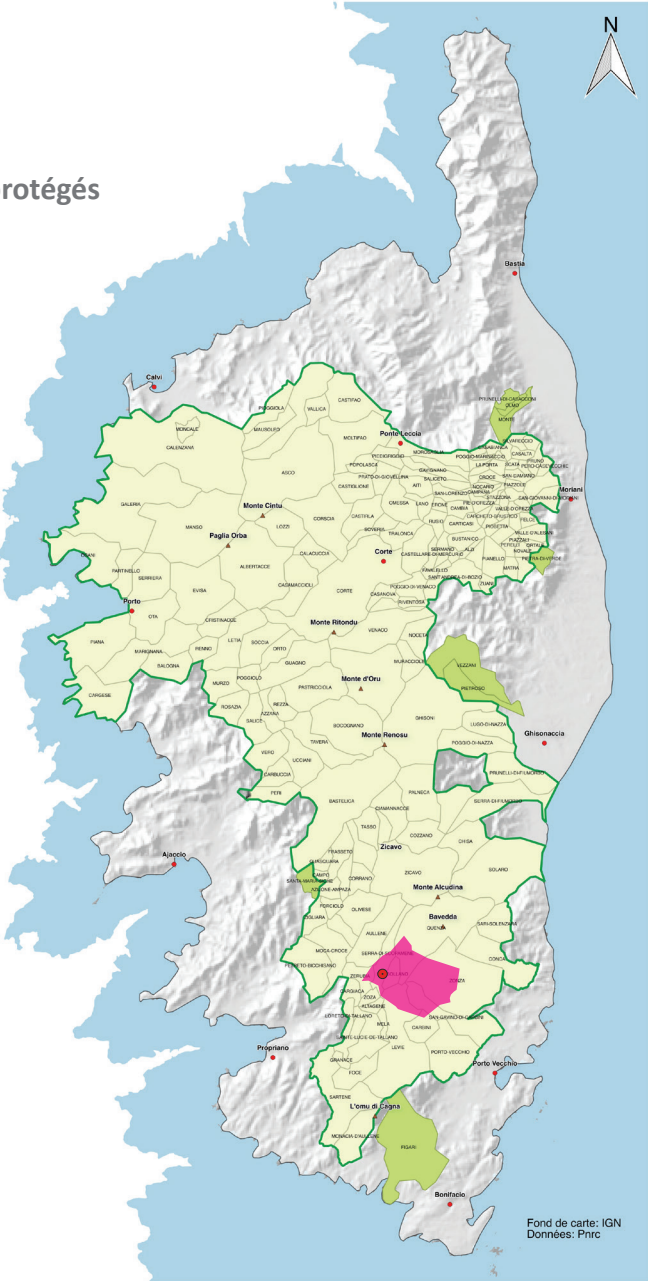


50.
ESPACES PROTÉGÉS AU TITRE
DES SITES (LOI DE 1930)
(atlas.patrimoines.culture.fr)

II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

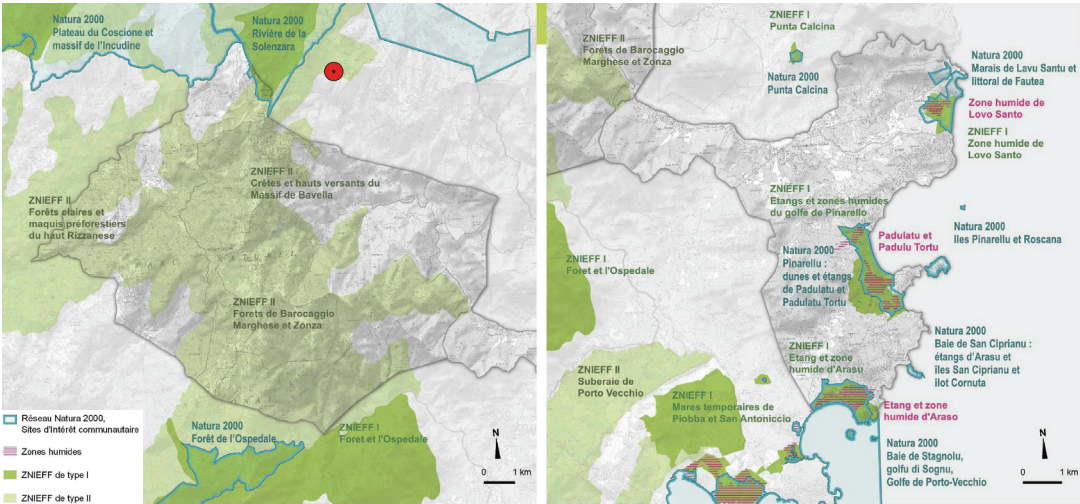
4. Contexte réglementaire : espaces naturels protégés

51.
PARC NATUREL RÉGIONAL DE CORSE
Périmètre et communes adhérentes en 2018
(www.pnr.corsica)



52.
ZONES NATURE 2000 ET ZNIEFF

Zones Natura 2000 et ZNIEFF sur la commune de Zonza Sainte Lucie
(inpn.mnhn.fr)



4. Contexte réglementaire : espaces naturels protégés

Il existe ainsi plusieurs protections patrimoniales sur la commune de Zonza. On dénombre également plusieurs protections au titre des espaces naturels protégés :

- **Le Parc Naturel Régional de Corse (PNRC)** dont Zonza est commune adhérente;

- 7 Zones NATURA 2000 :

- Marais de Lavu Santu, littoral de Fautea ;
- Pinarellu : dunes et étangs de Padultatu et Padulu Tortu ;
- Îles de Pinarellu et Roscana ;
- Baie de San Ciprianu : étangs d'Arasu et îles San Ciprianu et îlot Cornuta ;
- Rivière de la Solenzara ;
- Baie de Stagnolu, golfu di Sognu, Golfe de Porto-Vecchio ;
- Forêts Territoriales de Corse (ZPS).

- 9 ZNIEFF continentales type 1 et 2 :

- Forêts de Barocaggio Marghese et Zonza (T2);
- Zone humide de Lovo Santo (T1);
- Étangs et zones humides du golfe de Pinarellu (T1);
- Étang et zones humide d'Arasu (T1);
- Crêtes et hauts versants du massif de Bavella (T2) ;
- Forêt de Bavella (T1) ;
- Forêt de l'Ospedale (T1) ;
- Forêts claires et maquis préforestiers du Haut Rizzanese (T2) ;
- Îles de Pinarellu et Roscana (T1);

Le Parc Naturel Régional de Corse (PNRC) est un territoire rural, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale, paysagère et sa fragilité, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine. Il a pour vocation, comme tous

les parcs naturels régionaux de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueuse de l'environnement.

Les Sites Natura 2000 sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne. La liste précise de ces habitats et espèces est annexée à la directive européenne oiseaux et à la directive européenne habitats-faune-flore.

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble du territoire national, des secteurs de plus grand intérêt écologique abritant la biodiversité patrimoniale dans la perspective de créer un socle de connaissance mais aussi un outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire). On distingue deux types de ZNIEFF :

- les ZNIEFF de type 1 : espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire ;

- les ZNIEFF de type 2 : espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riches que les milieux alentours.

Cet inventaire est devenu aujourd'hui un des éléments majeurs de la politique de conservation de la nature. Il doit être consulté dans le cadre de projets d'aménagement du territoire (document d'urbanisme, création d'espaces protégés, élaboration de schémas départementaux de carrière...).

II. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

4. Contexte réglementaire : archéologie



53.
CARTE DES PROSPECTIONS
ARCHÉOLOGIQUES DES COMMUNES DE
LECCI, PORTO-VECCHIO ET ZONZA

Prospection inventaire, de la baie de San Ciprianu
au golfe de Porto-Vecchio (1996)
(<https://journals.openedition.org/adlfi/23241>)

4. Contexte réglementaire : archéologie

La liste des zones de sensibilité et des entités archéologiques sur la Commune de Zonza ne peut être considérée comme exhaustive. Elle correspond à des vestiges mis à jour à l'occasion de prospections archéologiques menées dans le cadre de fouilles programmées et actuellement enregistrés dans la base nationale de la carte archéologique, les secteurs ainsi définis et cartographiés sont soumis aux dispositions du code du patrimoine, et notamment du livre V, titres II et III.

Ainsi, avant tous travaux affectant le sous-sol dans l'emprise des sites et zones archéologiques, il convient de soumettre ceux et celles relevant du code de l'urbanisme ou du code de l'environnement à la préfecture de Corse, direction régionale des affaires culturelles, service régional de l'archéologie.

Les secteurs de sensibilité archéologique sont susceptibles de faire l'objet d'un arrêté préfectoral spécifique de création de « zones de présomption de prescription archéologique » où s'appliqueront des dispositions particulières.

Il est rappelé par ailleurs que le Code du patrimoine prévoit que certaines catégories de travaux et d'aménagements fasse l'objet d'une transmission systématique et obligatoire au préfet de région afin qu'il apprécie les risques d'atteinte au patrimoine archéologique et qu'il émette, le cas échéant, des prescriptions de diagnostic ou de fouille. Les catégories de travaux concernés sont (Art. R. 523-4) : la réalisation de zones d'aménagement concerté et les opérations de lotissement affectant une superficie supérieure ou égale à 3 ha, les aménagements et ouvrages soumis à étude d'impact, certains travaux d'affouillement soumis à déclaration préalable (Art. R. 523-5) et les travaux sur immeubles classés au titre des monuments historiques.

Il est nécessaire que la carte archéologique soit reportée sur la carte communale au titre d'une servitude d'utilité publique. D'autre part, la mention suivante doit figurer dans le règlement de la carte communale ou du Plan d'Occupation des Sols, lorsqu'existant: « *Les opérations d'aménagement, de construction d'ouvrage ou de travaux qui, en raison de leur localisation, de leur nature ou de leur importance, affectent ou sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ne peuvent être entreprises qu'après accomplissement des mesures de détection, et ; le cas échéant, de conservation ou de sauvegarde par l'étude scientifique conformément au code du patrimoine livre V, titre II.* »

Références aux textes :

- Code du patrimoine et notamment : livre I, titre I, chapitre 4 et livre V, titres II et III
- Code de l'urbanisme, article R. 111-4
- Code de la construction et de l'habitation, article L. 112-7
- Code de l'environnement, article L. 122-1





L'Auberge
du
Sanglier

III. ANALYSE THÉMATIQUE

1. L'intérêt patrimonial : une relation village-paysage prépondérante



54.
ZONZA
Vue aérienne

A l'échelle du bourg de Zonza, l'étude s'appuie sur le repérage mené à la parcelle qui permet de répondre la question centrale : **qu'est-ce qui fait Patrimoine ?**

En dégageant une vision d'ensemble du patrimoine bâti et en établissant une hiérarchie dans les édifices projetant un intérêt patrimonial, la conclusion qui s'impose ici est que **la valeur patrimoniale prépondérante à Zonza est avant tout d'ordre paysager et architectural, peu d'édifices se détachant par leurs qualités architecturales de l'ensemble** : implantations, volumes bâtis homogènes articulés en des formes urbaines lisibles et pour certaines encore préservées, composition des façades et caractéristiques bâties récurrentes et garantes de l'identité architecturale ainsi que quelques typologies remarquables représentatives des grandes époques du développement urbain, autant d'éléments qui fondent le patrimoine du bourg dans son ensemble.

Une relation village-paysage

Zonza, avec ses implantations bâties regroupées en amphithéâtre et qui s'accrochent sur les pentes de la Punta di u Pinzalone, surplombe la vallée de l'Asinao. Le village, produit de la vie paysanne,

s'adosse typiquement aux coteaux et s'étale sur plusieurs croupes en suivant les courbes de niveaux du relief. Prolongé au sud et à l'ouest en des soubassements en terrasses qui soutiennent d'anciens jardins, vergers et oliveraies encore perceptibles, il s'étire en deux parties séparées par la croisée des RD420 et RD268. Un réseau de chemins et ruelles sinueuses, relie les zones les plus basses du village aux parties les plus hautes.

Le village impose sa silhouette en balcon, composée en séquences bâties implantées à flanc de montagne et qui s'étagent en partie en terrasses vers la vallée. Les maisons soulignent les courbes de niveaux avec leurs terrassements qui servent de supports aux escaliers et venelles desservant les façades aval et percent les fronts urbains en ouvrant des perspectives de l'intérieur vers l'extérieur, et vice et versa.

De l'intérieur du village, le paysage bâti est celui perceptible à l'échelle de l'homme, qu'il soit habitant ou simple visiteur : vues sur les maisons environnantes regroupées en bouquets ou en ligne, vues sur l'espace public de proximité -placettes, ruelles ou escaliers- ou sur l'espace privé ou semi-privé, perrons, courettes, potagers ou jardins en contrebas.

III. ANALYSE THÉMATIQUE

2. Principales typologies bâties



Les constructions du bourg de Zonza et des secteurs anciens de ses hameaux, qu'elles soient anciennes ou plus contemporaines, regroupées en séquences, en noyaux ou isolées, témoignent toutes, étant donné leurs caractéristiques et les matériaux qui les constituent, de l'occupation fonctionnelle du territoire et de son développement social et historique.

Bergerie, maison paysanne, maison de notable ou «casone», autant d'expressions architecturales liées à une époque ou à une fonction, qu'elle soit sociale ou agricole, autant de typologies qui participent à la valeur patrimoniale d'ensemble de la commune.

La plupart des constructions composant l'ensemble urbain du village de Zonza sont des maisons blocs de plan quadrangulaire, constituées des volumes simples et épurés, sans décrochements, parfois avec un perron ou une terrasse.

La composition architecturale des façades est le plus souvent par travées, les pleins dominent les vides, l'unité des caractéristiques architecturales et stylistiques est homogène et c'est dans leur assemblage que ces façades projettent cette silhouette si typique de Zonza.

L'habitat vernaculaire et traditionnel

A Zonza, comme dans la plupart des villages de l'Alta Rocca, les quartiers anciens regroupent souvent les descendants d'une même famille. L'habitat se développe autour d'une ou de plusieurs maisons, le plus souvent d'anciens bergers sédentarisés.

On peut dégager plusieurs types d'habitat à Zonza :

Les maisons paysannes de plein pied ou à étage, persistance ou évolution de l'habitat pastoral traditionnel, la bergerie. Cette typologie, présente dans le village depuis le XVI^e siècle, est le modèle d'habitat le plus courant jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, où il évolue. Ces maisons de taille réduite, pour la plupart construites dans la pente, proposent un étage de rez-de-chaussée surélevé auquel on accède par la partie arrière (située en haut de la pente) l'étage inférieur (en bas de pente), souvent en terre battue, étant jusqu'à il a peu, dévolu au bétail et au remisage agricole. De part sa fonction initiale, le rez-de-chaussée possède peu d'ouvertures et il est donc peu illuminé. L'étage est composé de deux ou trois pièces de vie (chambres/pièce commune-cuisine) possédant fenêtres. De cet étage, on accède au comble par une échelle de meunier.

55.

MAISON TRADITIONNELLE

Habitat paysan, maçonneries en appareil de pierres de granite assisées

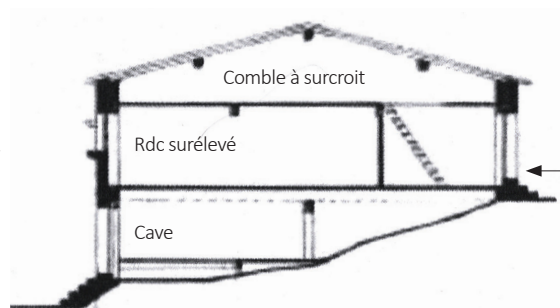
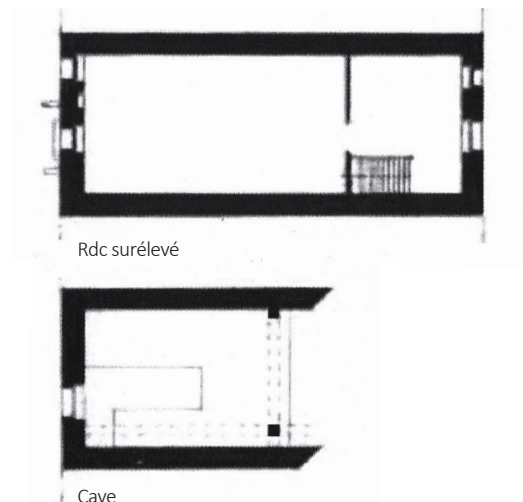
III. ANALYSE THÉMATIQUE

2. Principales typologies bâties

56.

MAISON PAYSANNE CORSE

Plan type de maison
traditionnelle à un étage
(source : JB Leccia in *Une
Région en Léthargie, La haute
vallée du Taravo, 1985*)



Dans les modes d'occupations actuels le rez-de-chaussée est réaménagé en pièces de vie (cuisine, pièce commune) ou en cave, comme en témoignent les percements et aménagements contemporains visibles sur la plupart de ces maisons. La façade principale de ces maisons, généralement orientée au sud, donne sur l'espace public et présente un ou deux niveaux. Elle est parfois assortie de petites niches, destinées à recevoir des saints ou des vierges, et également des pierre d'évier (*pila*) en saillance, témoignant des usages anciens. L'entrée se fait à l'arrière ou plus rarement, latéralement, lorsqu'elle est isolée dans la parcelle.

Le matériau de construction privilégié est le granite. L'appareil des murs est irrégulier mais démontre une certaine maîtrise constructive : les pierres sont de dimensions variées et partiellement retaillées, montées en appareil cyclopéen ou irrégulier rarement assisé, sauf pour les chaines d'angle ou les jambages de baies. On retrouve parfois dans ces chaines ou pour les linteaux de portes et fenêtres, de gros blocs directement extraits de la taille de boules de granit, disponibles sur site ou alentours.

Au fur et à mesure de la sédentarisation des anciens transhumants propriétaires au village et de l'agrandissement des familles, ce modèle de maison évolue par allotissements des parcelles adjacentes et, comme en témoignent des pierres d'attente en façade principale, par adjonction de maisons attenantes formant des maisons jumelées



57.

ZONZA

Maisons corses jumelées
à un ou deux étages

III. ANALYSE THÉMATIQUE

2. Principales typologies bâties



58.

ZONZA

Maison familiale corses
au début du XXe siècle
(source : delcampe.net)

59.

ZONZA

Hameau de Carabona
Maison paysanne corse

comportant deux entrées côte à côte ou des bandes bâties structurantes de la morphologie urbaine.

Ainsi, la plupart des maisons de transhumants des XVIème et XVIIème siècles sont surélevées. On y ajoute un ou deux étages avec deux ou trois chambres. Le rez-de-chaussée continue à servir de cave ou, de plus en plus, de rangement pour les outils. On y enferme quelquefois les poules pendant la nuit, l'âne ou le mulet. L'entrée dans l'habitation continue à s'effectuer par la façade arrière au niveau 1 où se trouve la salle commune.



III. ANALYSE THÉMATIQUE

2. Principales typologies bâties

60.
MAISON DE NOTABLES
Plan type de maison de
notables
(source : JB Leccia in *Une
Région en Léthargie, La haute
vallée du Taravo, 1985*)



Façade sur rue



Rdc



61.
ZONZA
Maisons de notable

Évolution du modèle précédent dès la fin du XVIII^e siècle, **les maisons de notables à étages** représentent l'autre typologie bâtie la plus présente dans Zonza. Ce modèle fait suite à la phase de sédentarisation et d'essor économique dans la micro-région et est représentatif de l'enrichissement d'une partie de la population dans ce bourg commerçant. Les maisons de ce type étaient propices à une vie permanente de famille élargie et leurs propriétaires étaient très impliqués dans la vie communautaire et l'exploitation agricole. Ils possédaient souvent alentours, terres cultivées en terrasses et châtaigneraies. Le passage d'un type à l'autre marque une évolution dans la nature et dans les fondements de la hiérarchie sociale. À chaque époque, celle-ci est marquée d'abord par la taille de la maison, mais aussi par d'autres éléments destinés à rehausser l'architecture. Le soin apporté à l'encadrement des ouvertures, la présence de corniches de pierre, de cartouches portant inscriptions, de balcons ou de perrons ornements, d'appuis de fenêtre moulurés, de branchetti, d'une arcade pour la porte d'entrée sont des signes destinés à affirmer le rang social du propriétaire. ce qui les fait ressembler aux casoni.

Ces maisons, qui se développent sur deux à trois niveaux sont plus importantes que les précédentes avec des emprises au sol dépassant les 70 m². Les espaces de vie sont desservis par un escalier central qui les partitionne symétriquement, disposition que l'on retrouve sur les façades composées par travées. Au rez-de-chaussée ou au 1^{er} étage on trouve généralement une grande pièce, « a sala », pièce commune avec cheminée, sur laquelle donnent deux petites chambres. Au étages, on trouve de deux à quatre chambres suivant la taille de la maison. Le comble reste accessible et peut être utilisé comme séchoir, en témoignent les oculi de ventilation observables sur certaines de ces maisons.